



LE BONNIEROIS

Les soins en libéral Etat des lieux et perspectives

2012

Avec le soutien d'un Comité de Pilotage Régional réunissant :

- Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS IDF) : M. Claude EVIN, Directeur, ou son représentant
- Préfecture de Région Ile-de-France : M. Daniel CANEPA, Préfet ou son représentant
- Conseil Régional d'Ile de France : M. Jean-Paul HUCHON, Président, ou son représentant
- Conseil Économique et Social de la Région Ile de France (CESR IDF) : M. Jean-Claude BOUCHERAT, Président, ou son représentant
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France (IAURIF) : M. Gérard LACOSTE, Directeur Adjoint, ou son représentant
- Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) : M. Vincent CRAMARD, Chargé de mission santé
- Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) : M. Jean-Paul LAPIERRE, Directeur Opérationnel Grand Ile-de-France
- Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires : Dr Pascale ECHARD BEZAULT, chargée de mission
- Secrétariat Général du Comité Interministériel à la Ville (SGCIV) : M. Jean Yves LEFEUVRE, Chargée de Mission
- Association des Maires de l'Ile-de-France (AMIF) : Monsieur Laurent ELGHOZI : Président de la Commission Santé
- Direction régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Ile-de-France : Mme Catherine RICHARD, Chargée de mission
- Association des Maires Villes et Banlieues : M. Claude DILAIN, Président, ou son représentant
- Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France (MSA IDF) : M. SOUMET, Directeur, ou son représentant
- CPAM Ile-de-France : M. Pierre ALBERTINI, Coordonateur ou son représentant
- CISS Ile-de-France : M. Eugene DANIEL Président
- URPS Masseurs Kinésithérapeute d'Ile de France: Monsieur Philippe COCHARD Président, ou son représentant
- URPS Infirmiers d'Ile de France: Monsieur Dominique BULARD Président, ou son représentant
- URPS Chirurgien Dentistes d'Ile de France Monsieur Jean François CHABENAT: Président, ou son représentant
- URPS Médecins d'Ile de France Monsieur Bruno SILBERMAN: Président, ou son représentant
- URPS Pharmaciens d'Ile de France Monsieur Renaud NADJAH: Président, ou son représentant
- URPS Orthophonistes d'Ile de France Madame Sylviane LEWIK DERAISON: Président, ou son représentant
- URPS Orthoptistes d'Ile de France Madame Véronique DISSAT: Président, ou son représentant
- URPS Sages-femmes d'Ile de France Madame Nathalie MARRAST Président, ou son représentant
- URPS Pédicures Podologues d'Ile de France Monsieur Paul Arnaud SALENTEY Président, ou son représentant
- URPS Biologistes Responsables d'Ile de France: Président, ou son représentant

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. LE TERRITOIRE DU BONNIEIROIS	6
1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	6
1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	6
1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	7
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	7
1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS	8
1.3 OFFRE SANITAIRE	12
1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE	12
1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	13
1.3.2.1 LES MEDECINS	14
1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES	16
1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES et O.D.F	19
1.3.2.4 LES SAGES FEMMES	19
1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	20
1.3.2.6 LES OFFICINES.....	20
1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES	20
1.3.2.8 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	20
1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES.....	21
1.3.3 LES CENTRES DE SANTE.....	21
2. LES YVELINES.....	22
2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	23
2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	23
2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	24
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	25
2.2 POPULATION : ETAT DE SANTE.....	27
2.3 OFFRE SANITAIRE	28
2.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE	28
2.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	30
2.3.3 LES CENTRES DE SANTE.....	35
2.3.4 LES RESEAUX DE SANTE.....	36
2.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS	36
3. LA REGION ILE-DE-FRANCE.....	37
3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	38
3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	38
3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	39
3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	40
3.2 POPULATION : ETAT DE SANTE.....	42
3.3 OFFRE SANITAIRE	43
4. RECOMMANDATIONS.....	60

INTRODUCTION

1. LE CONTEXTE

Les médecins en exercice vieillissent et les jeunes médecins en formation ne suffiront pas à assurer un renouvellement qui garantisse l'offre de soins à une population française âgée de plus en plus consommatrice de soins médicaux.

Par ailleurs, les jeunes soignants ont de nouvelles aspirations et font majoritairement le choix d'une pratique médicale plus collective, mieux organisée, qui leur offre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Maintenir et même améliorer l'offre de soins dans chaque commune nécessite d'évaluer le risque de désertification médicale et de s'interroger sur les actions possibles afin de maintenir et d'améliorer l'offre de soins libérale.

Fort de ce constat l'Association RIR Ile-de-France, pilotée par des professionnels de santé libéraux en exercice, a engagé en partenariat avec l'Association des Maires d'Ile-de-France, une démarche de sensibilisation des élus locaux.

2. NOS ACTIONS ILE-DE-FRANCE

RIR Ile-de-France est issue de la volonté des Unions Régionales des Professionnels de Santé de disposer d'un outil indépendant et professionnel pour mettre en perspective les problématiques d'offre de soins et de démographie médicale et paramédicale en Ile-de-France.

RIR Ile-de-France a pour objet :

- la promotion, le développement des outils de diagnostics territoriaux dans le domaine de la santé et notamment de l'offre de soins ambulatoire
- l'accompagnement concerté entre des collectivités territoriales et des professionnels de santé en vue de projets territoriaux d'aménagement de l'offre de soins

L'association reçoit le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) et des collectivités territoriales pour réaliser ses travaux.

Le diagnostic local fournit aux élus des éléments d'information organisés sur la population et l'offre de soins ainsi que des éléments de réflexion sur un volet de leur problématique d'aménagement du territoire.

L'objectif est de sensibiliser les élus locaux et les professionnels de santé en exercice aux problèmes de démographie médicale et d'organisation des soins et de réfléchir ensemble à une solution pour maintenir une offre de soins de qualité et favoriser l'installation de jeunes médecins.

La méthodologie est la suivante :

- Etat des lieux de l'offre de soins et du niveau de consommation de soins dans la commune : collecte, traitement et analyse de données
- Confrontation des données aux élus locaux et professionnels de santé en exercice
- Rédaction de préconisations/recommandations
- Restitution du rapport final au Maire et présentation au Conseil Municipal
- Partage du diagnostic avec l'ensemble des professionnels de santé en présence du Maire
- Recommandation sur l'opportunité d'agir

3. LES INTERVENANTS

Dr Bernard Huynh – Président

Gynécologue accoucheur – libéral

Président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de 2000 à 2006

Expertise : Organisation sanitaire régionale

M. Alexandre Grenier – Directeur

Diplômé d'un Master en Administration du Politique – Sciences Politiques

Université Paris Panthéon Sorbonne

Diplômé d'un Master en Economie et Management des Services de Santé

Université Paris Dauphine

Expertise : Gestion de projet sanitaire et établissement

Mme Nathalie Noël – Chef de projet

Diplômée d'un Master en Economie et Gestion des Systèmes de Santé

Université Paris Panthéon Sorbonne

Expertise : Chefferie de projet sur la restructuration de l'offre sanitaire

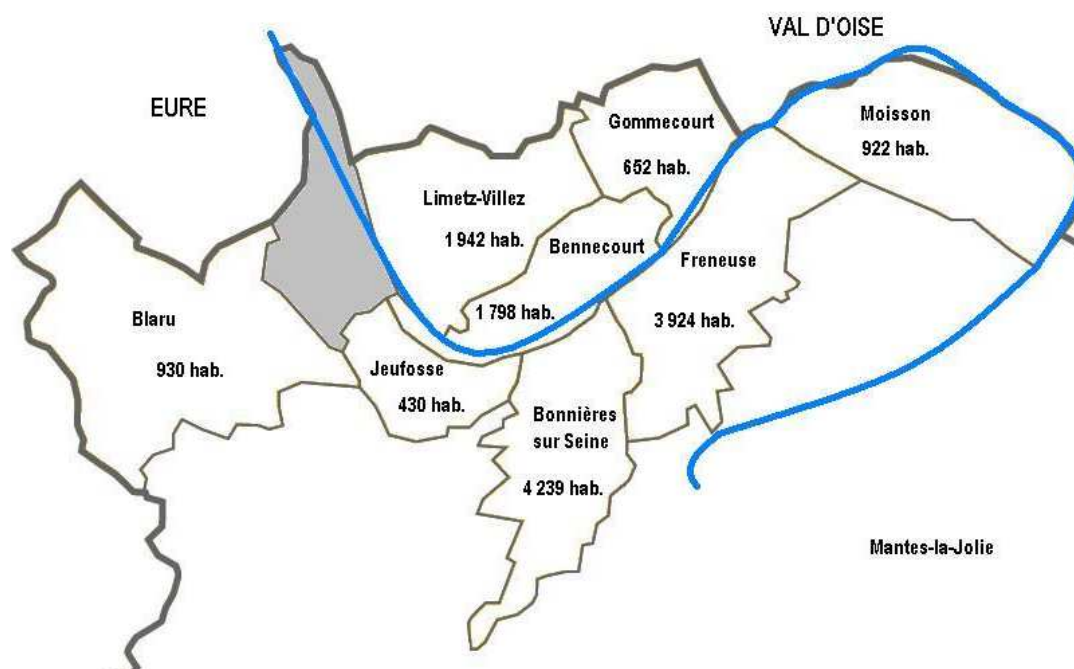
contact@rir-idf.org

1. LE TERRITOIRE DU BONNIEROIS

1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Près de 15 000 habitants...



Située au Nord et en bout du Département des Yvelines, le territoire du Bonniérois comporte 8 communes du canton de Bonnières Sur Seine et fait la jonction entre 3 départements (Département de l'Eure, Département du Val d'Oise et Département des Yvelines), et la jonction entre deux régions (Haute Normandie et Ile-de-France).

Selon les estimations de l'INSEE, le territoire compte au 1^{er} janvier 2009, 14 837 habitants, mais rayonne sur un bassin de vie plus large qui porte le nombre d'habitants à 22 000 environ.

Deux communes ont une dominante semi-urbaine, avec autour de 4 000 habitants chacune (Bonnieres-sur-Seine et Freneuse). Les autres communes ont un caractère rural plus prononcé.

En raison du déplacement des populations franciliennes de la petite et moyenne couronne vers la grande couronne et des politiques locales, selon l'IAURIF on peut s'attendre d'ici à 2020 à une augmentation de la population de l'ordre de +8 à 10 000 habitants.

Un taux de natalité légèrement inférieur à la moyenne francilienne

Le taux moyen annuel de natalité entre 1999 et 2009 est de 12,8‰ contre une moyenne de 15‰ en Ile-de-France.

Le taux moyen annuel de mortalité de 6,7‰ est quant à lui proche de la moyenne francilienne (6‰).

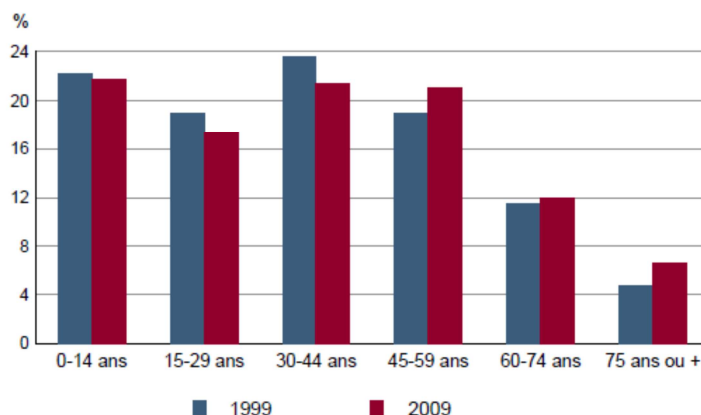
1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

Une population jeune mais aussi vieillissante

27,9% des habitants ont moins de 20 ans (27,5% dans les Yvelines).

Par ailleurs, un peu de 13% ont plus de 65 ans (contre 13,2% dans les Yvelines). Cette part est en augmentation depuis le dernier recensement de 1999.

Structure de la population par tranche d'âge



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

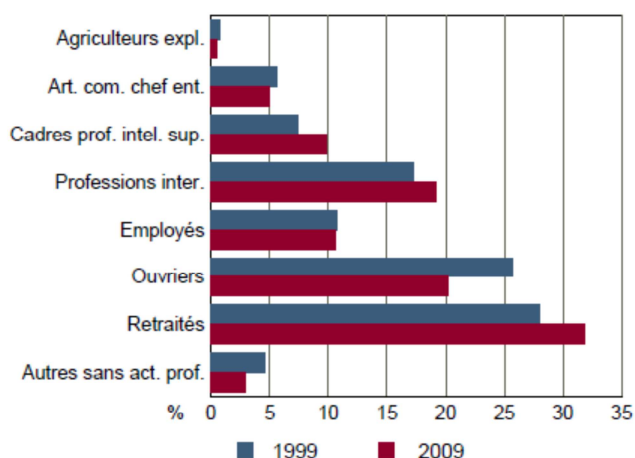
Ouvriers, professions intermédiaires et retraités

La part des ménages ouvriers est largement supérieure à la moyenne des Yvelines (20,1% contre 11,2%), même si cette proportion a beaucoup diminué depuis 1999.

La part des ménages retraités (31,8%) est aussi supérieure à la moyenne du département (27,5%) et en augmentation depuis le recensement de 1999.

La part de ménages cadres (9,8%) est quant à elle inférieure à la moyenne du département (24,6%), tout comme celle des employés (10,6% contre 11,9%), dans une moindre mesure.

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

Un revenu fiscal moyen inférieur à la moyenne départementale

En 2009, le revenu net imposable moyen des foyers fiscaux est 24 673 euros (34 171 euros dans les Yvelines) et 37% ne sont pas imposables (30,5% dans les Yvelines).

1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS

Recours aux soins de ville :

Préambule :

Les éléments ci-après présentent les données globales par spécialité sur le recours aux soins des habitants du Bonniérois.

La population consommande prise en compte correspond aux bénéficiaires du régime général.

Année de référence : 2011.

Médecine générale :

En 2011, le nombre total de recours à la médecine générale était de : 49 816.

73% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste du territoire.

Au contraire, 27% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste exerçant en dehors du territoire du Bonniérois.

Les communes les plus fréquentées sont : Mantes-la-Jolie, Rosny-sur-Seine, Vernon.

Ophtalmologie :

En 2011, le nombre total de recours en ophtalmologie était de : 5 398.

100% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste exerçant en dehors du territoire du Bonniérois.

Les communes les plus fréquentées sont : Vernon (32% des recours), Mantes-la-Jolie (30% des recours).

Psychiatrie :

En 2011, le nombre total de recours en psychiatrie était de : 1 121.

100% des recours se sont fait auprès d'un psychiatre exerçant en dehors du territoire du Bonniérois.

La commune la plus fréquentée est Mantes-la-Jolie (43% des recours).

Cardiologie :

En 2010, le nombre total de recours en cardiologie était de : 3 495.

100% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue exerçant en dehors du territoire du Bonniérois.

Les communes les plus fréquentées sont : Mantes-la-Jolie (25% des recours), Evicquemont (23% des recours) et Vernon (20% des recours).

Gynécologie médicale et obstétrique :

En 2011, le nombre total de recours en gynécologie était de : 2 592.

100% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue exerçant en dehors du territoire du Bonnières.
Les communes les plus fréquentées sont : Mantes-la-Jolie (49% des recours), Vernon (29% des recours).

Rhumatologie :

En 2011, le nombre total de recours en rhumatologie était de : 512.

100% des recours se sont fait auprès d'un rhumatologue exerçant en dehors du territoire du Bonnières.
La commune la plus fréquentée est Mantes-la-Jolie (80% des recours).

ORL :

En 2011, le nombre total de recours en oto-rhino-laryngologie était de : 1 231.

100% des recours se sont fait auprès d'un oto-rhino-laryngologie exerçant en dehors du territoire du Bonnières.
La commune la plus fréquentée est Vernon (49% des recours).

Pédiatrie :

En 2011, le nombre total de recours en pédiatrie était de : 1 172.

100% des recours se sont fait auprès d'un pédiatre exerçant en dehors du territoire du Bonnières.
La commune la plus fréquentée est Mantes-la-Jolie (57% des recours).

Soins dentaires :

En 2011, le nombre total de recours en soins dentaires était de : 14 553.

9% des recours se sont fait auprès des chirurgiens-dentistes du territoire et 91% auprès de chirurgiens-dentistes en exercice dans une autre ville.

Les communes les plus fréquentées sont: Mantes-la-Jolie (21%), Rosny-sur-Seine (19%), Vernon (15%).

Soins infirmiers :

En 2011, le nombre total de recours en soins infirmiers était de : 45 452.

93% des recours se sont fait auprès des infirmières du territoire. 7% des recours se sont fait auprès d'une infirmière exerçant en dehors du territoire du Bonniérois.

Les communes les plus fréquentées sont: Vernon et Jouy le Moutier.

Masseurs kinésithérapeutes :

En 2011, le nombre total de recours en kinésithérapie était de : 22 722.

46% des recours se sont fait auprès des masseurs kinésithérapeutes du territoire.

54% des recours se sont fait auprès d'un masseur kinésithérapeute exerçant en dehors du territoire du Bonniérois.

Les communes les plus fréquentées sont: Vernon (30% des recours), Mantes-la-Jolie (5% des recours).

Orthophonie :

En 2011, le total de recours en orthophonie était de : 3 381.

30% des recours se sont fait auprès des orthophonistes du territoire.

70% des recours se sont fait auprès d'un orthophoniste exerçant en dehors du territoire du Bonniérois.

Les communes les plus fréquentées sont: Vernon (23% des recours), Mantes-la-Jolie (14% des recours).

Sage-femme :

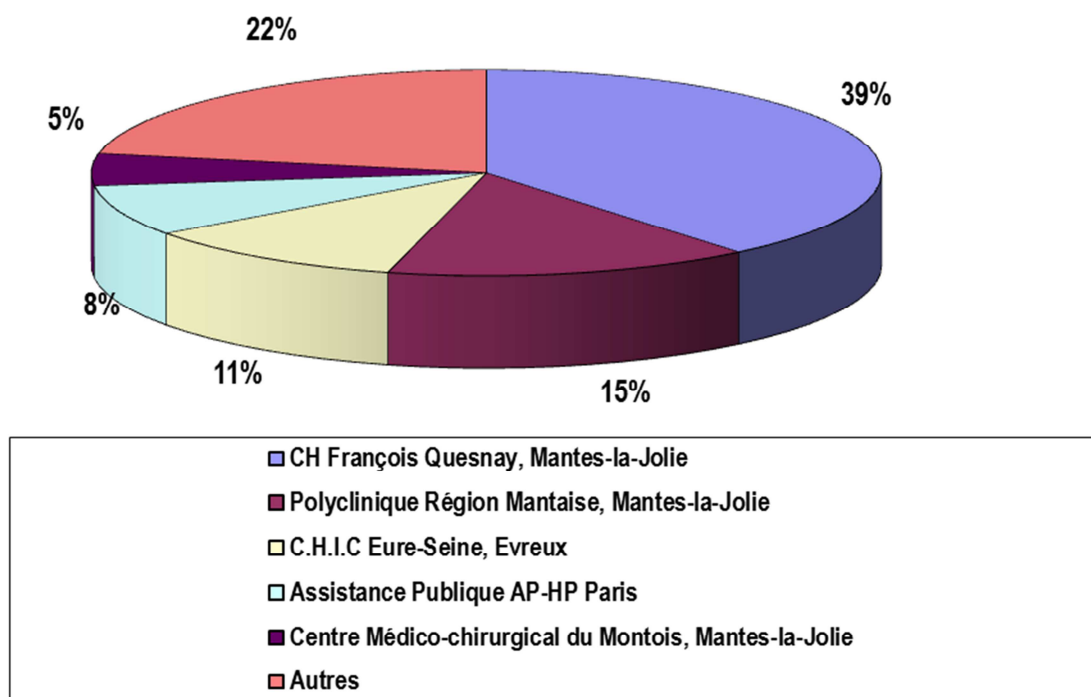
En 2011, le nombre total de recours était de : 989.

100% des recours se sont fait auprès d'une sage-femme exerçant en dehors du territoire du Bonniérois.

La commune la plus fréquentée est Vernon (56% des recours).

Recours hospitaliers :

Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant dans la zone de Bonnières-sur-Seine :



Source : PMSI MCO

1.3 OFFRE SANITAIRE

1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE

Il n'y a pas d'établissements d'hospitalisation publics ou privés sur le territoire.

1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

Précision méthodologique :

Les effectifs totaux présentés pour chaque profession correspondent à l'ensemble des professionnels de santé inscrits dans les fichiers de l'Assurance Maladie fin avril 2012.

Leurs remplaçants et/ou leurs salariés ne sont pas recensés, cependant leur activité est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.1 LES MEDECINS

- Les Portes de l'Ile-de-France : 10 médecins libéraux en activité

Répartition sur le territoire :

	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Benneceourt	1	0	1
Bonnières-sur-Seine	7	0	7
Freneuse	2	0	2
Total	10	0	10

Densité pour 10 000 habitants :

Médecins	Le Bonnières	Yvelines	Ile-de-France
Omnipraticiens	6,7	8,4	8,7
Spécialistes	0	9,6	11,4
Total	6,7	18,0	20,1

Parmi les omnipraticiens, on compte deux médecins à exercice particulier (MEP) :

- 1 médecin spécialiste en médecine physique
- 1 gériatre

Enfin, le canton de Bonnières-sur-Seine fait partie des zones dites « déficitaires en médecine générale » définies par l'Agence Régionale de Santé.

- Age moyen des médecins libéraux

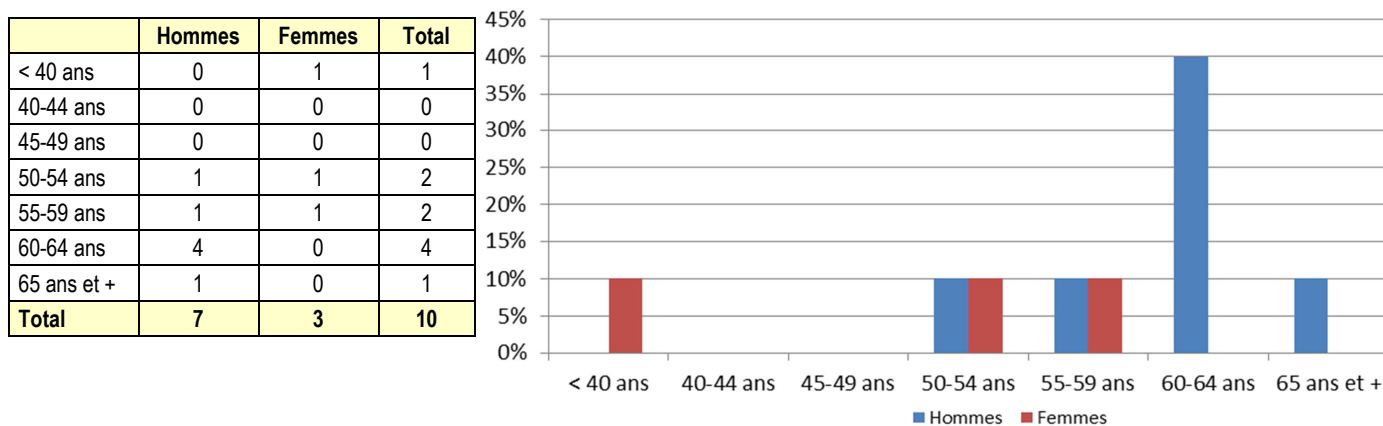
L'âge moyen des médecins en exercice sur le territoire est de 57,4 ans.

70% des médecins ont plus de 55 ans et 50% plus de 60 ans.

Par ailleurs, 70% sont des hommes.

Pyramide des âges

Médecins toutes spécialités confondues (effectifs par tranches d'âge)



- **Conventionnement**

Tous les médecins sont conventionnés en secteur 1.

- **Nature de l'exercice**

Un médecin a une activité mixte, libérale et salariée ; les autres ont tous une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement des médecins libéraux**

Départs de médecins

Depuis 2000, 7 médecins ont cessé d'exercer sur le territoire : 1 médecin généraliste (à Bonnières-sur-Seine) et 6 spécialistes (radiologues).

Age moyen de départ tous motifs confondus : 57 ans

Le médecin généraliste ayant quitté la ville de Bonnières-sur-Seine avait moins de 50 ans, il s'est installé dans un autre département.

Les radiologues avaient en moyenne 59 ans, un est décédé, les cinq autres, installés en cabinet secondaire, ont quitté le territoire. Le cabinet de radiologie est aujourd'hui fermé.

Installations de médecins

Depuis 2000, on dénombre 6 installations sur le territoire : 1 médecin généraliste (à Bonnières-sur-Seine) et 5 spécialistes (radiologues, qui ne sont plus en exercice à ce jour).

Le médecin généraliste qui s'est installé à Bonnières-sur-Seine est une femme, elle s'est installée en cabinet de groupe à la suite du départ du médecin généraliste signalé ci-dessus.

- **Données d'activité**

Activité des médecins libéraux en 2011

	HONORAIRES MOYENS (euros)	
Médecins (1)	Le Bonniérois	Ile-de-France
Omnipraticiens	155 264	132 365
Spécialistes	NC	226 135
Total libéraux	141 489	186 411

Source : SNIR 201 - Régime Général

(1) : Effectifs des actifs à part entière, c'est-à-dire les professionnels de santé :

- actifs au 31 déc. de l'année considérée et ayant perçu au moins 1€ d'honoraires pendant l'année considérée,
- conventionnés, titulaires du droit permanent au dépassement, honoraires libres (exclus les non conventionnés),
- ayant un exercice libéral intégral, à temps partiel, avec temps partiel hospitalier (exclus les médecins hospitaliers plein temps),
- qui ne se sont pas installés au cours de l'année considérée,
- âgés de moins de 65 ans.

Il s'agit des données d'activité concernant l'ensemble des prestations réalisées dans le secteur libéral (actes, prescriptions) soumises à remboursement auprès des organismes d'Assurance Maladie.

Seule l'activité des professionnels APE est prise en compte, elle inclut l'activité réalisée au cabinet du professionnel, au domicile du malade ou dans un établissement de soins dès lors qu'elle est identifiée par le numéro du professionnel exécutant ou prescripteur, celui-ci pouvant par ailleurs employer des auxiliaires salariés. L'activité des remplaçants est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES

1.3.2.2.1 LES INFIRMIERS

- **9 infirmiers libéraux en activité**

	Nombre
Bonnières-sur-Seine	7
Freneuse	2
Total Le Bonniérois	9

Densité pour 10 000 habitants :

- Le Bonniérois : 6,0
- Yvelines: 3,7
- Ile-de-France : 4,0

Remarques :

L'Agence Régionale de Santé a arrêté un classement des zones d'exercice en fonction du niveau de l'offre de soins infirmiers et de la démographie des zones définies. Dans les zones dites « très sous-dotées », des mesures destinées à favoriser l'installation et le maintien sont proposées. Au contraire, dans les zones dites « sur-dotées » l'installation ne pourra être demandée que si une infirmière libérale conventionnée cesse définitivement son activité sur cette zone. Dans ce classement, les villes du territoire sont classées « zone intermédiaire », ce qui signifie qu'il n'y a aucune contrainte à l'installation ni de mesures incitatives à l'installation.

A noter également que la plupart des infirmières travaillent au moins en binôme, leur permettant ainsi d'assurer la continuité des soins mais réduisant la présence nominale par deux. (ex : un cabinet à Bonnières-sur-Seine de 3 infirmières qui fonctionne en rotation par équipe avec toujours un présent).

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les infirmier(e)s en exercice sur le territoire ont en moyenne 49 ans (moyenne francilienne : 46 ans) et 89% sont des femmes.

Tranches d'âges

	Infirmiers
< 40 ans	2
40-49 ans	2
50-59 ans	3
60 ans et +	2
Total	9

- **Conventionnement**

Tous les infirmier(e)s sont conventionnés.

- **Nature de l'exercice**

Tous les infirmiers ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 3 départs et 3 installations d'infirmiers sur le territoire, à Bonnières-sur-Seine. Motifs de départs : 1 décès, 1 retraite et 1 autre motif de cessation d'activité.

1.3.2.2.2 LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES

- **3 masseurs kinésithérapeutes libéraux en activité**

Les 3 masseurs kinésithérapeutes sont installés à Bonnières-sur-Seine au sein du même cabinet. Les masseurs-kinésithérapeutes ont une pratique essentiellement au cabinet ; ils font quelques domiciles mais moins qu'auparavant en raison d'une trop forte demande.

Densité pour 10 000 habitants :

- Le Bonniérois : 2,0
- Yvelines: 7,1
- Ile-de-France: 7,2

Remarque :

Tout comme pour les infirmières, l'Agence Régionale de Santé a arrêté un classement des zones d'exercice en fonction du niveau de l'offre de soins en masseurs kinésithérapeutes et de la démographie des zones définies. Dans les zones dites « sous dotées et très sous-dotées », des mesures destinées à favoriser l'installation et le maintien sont proposées. Au contraire, dans les zones dites « sur-dotées » des mesures d'accès au conventionnement sont mises en place.

Dans ce classement, le territoire est classé « zone très sous-dotée »,

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les masseurs-kinésithérapeutes en exercice sur le territoire ont en moyenne 46 ans (moyenne francilienne : 44 ans). Les deux tiers sont des hommes.

Tranches d'âges

	Masseur Kinés
< 40 ans	1
40-49 ans	0
50-59 ans	1
60 ans et +	1
Total	3

- **Conventionnement**

Tous les masseurs-kinésithérapeutes sont conventionnés.

- **Nature de l'exercice**

Tous les masseurs-kinésithérapeutes ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 10 départs et 6 installations de masseurs kinésithérapeutes sur le territoire. Parmi les 6 installations, 4 ne sont plus d'actualité.

Motifs de départs : 2 retraites, 3 installations hors département et 5 autres cessations d'activité.

1.3.2.2.3 LES PEDICURES-PODOLOGUES

- **2 pédicures podologues libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Le Bonniérois: 1,3
- Yvelines: 2,0
- Ile-de-France: 2,1

Les deux pédicures-podologues sont des femmes, en exercice à Bonnières-sur-Seine au sein du même cabinet.
Age moyen ≤ 40 ans.

Une pédicure-podologue est la collaboratrice de l'autre et exerce essentiellement à domicile.

Depuis 2000, on compte 2 départs et 2 installations.

1.3.2.2.4 LES ORTHOPHONISTES

- **1 orthophoniste libérale en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Le Bonniérois: 0,7
- Yvelines : 2,6
- Ile-de-France: 2,3

Une orthophoniste est installée à Bonnières-sur-Seine depuis un peu moins de dix ans qui exerce en cabinet et à domicile également.

On dénombre une cessation d'activité à Bonnières-sur-Seine sur la même période.

Le besoin en orthophonie sur le territoire est important, d'autant plus que les villes d'à côté sont également peu pourvues, notamment Rosny-sur-Seine où il n'y a aucune orthophoniste.

1.3.2.2.5 LES ORTHOPTISTES

Une orthoptiste est en exercice à Bonnières-sur-Seine, installée depuis moins de cinq ans.

Depuis 2000, une orthoptiste a également cessé d'exercer à Bonnières-sur-Seine également.

1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES et O.D.F

- **2 chirurgiens-dentistes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Le Bonnois : 1,3
- Yvelines : 6,1
- Ile-de-France: 6,6

Deux chirurgiens-dentistes sont en exercice à Bonnières-sur-Seine en cabinet secondaire.

Il s'agit d'un homme et d'une femme installés au sein du même cabinet ces six dernières années. Depuis 2000, on dénombre également 2 départs.

Les deux chirurgiens-dentistes ont une activité partielle sur la ville, 90% des recours en chirurgie-dentaire se font en dehors du territoire.

1.3.2.4 LES SAGES FEMMES

Il n'y a plus de sage-femme en exercice sur le territoire.

Une sage-femme installée depuis 2004 à Moisson a cessé d'exercer il y a 3 ans pour raison de santé.

1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

75% des professionnels de santé exercent en groupe.

Le groupe le plus important est composé de 5 médecins généralistes à Bonnières-sur-Seine.
Les autres médecins sont installés seuls.

Parmi les paramédicaux, on dénombre 3 cabinets de 4 professionnels de santé et 2 cabinets de 2 infirmiers.

Les deux chirurgiens-dentistes sont installés en groupe.

1.3.2.6 LES OFFICINES

- **Nombre d'officines : 3**

1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

- **Nombre de laboratoires d'analyses médicales : 2**

1.3.2.8 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

	Effectifs	Densité Le Bonnériens /IDF*	Age moyen	% > 55 ans	Départs depuis 2000	Install. depuis 2000
Omnipraticiens	10	6,7 / 8,7	57,4	70%	1	1
Spécialistes	0	0 / 11,4	-		6**	5**
Total médecins	10	6,7 / 20,1	57,4	70%	7	6
Infirmiers	9	6,0 / 4,0	49		3	3
Mass. kinés	3	2,0 / 6,2	46		10	6
Péd. Podologues	2	1,3 / 2,1			2	2
Orthophonistes	1	0,7 / 2,3			1	1
Orthoptistes	1				1	1
Dentistes	2	1,3 / 6,6			2	2
Sages-femmes	0				1	1
TOTAL	29				28	22

* densité pour 10 000 habitants

** radiologues (cabinet fermé)

1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

Le département des Yvelines est découpé en 7 territoires de soins pour l'ensemble des plages horaires de la PDSA. La Communauté de Communes des Portes de l'Ile-de-France dépend du territoire 78-01 : Le Mantois.

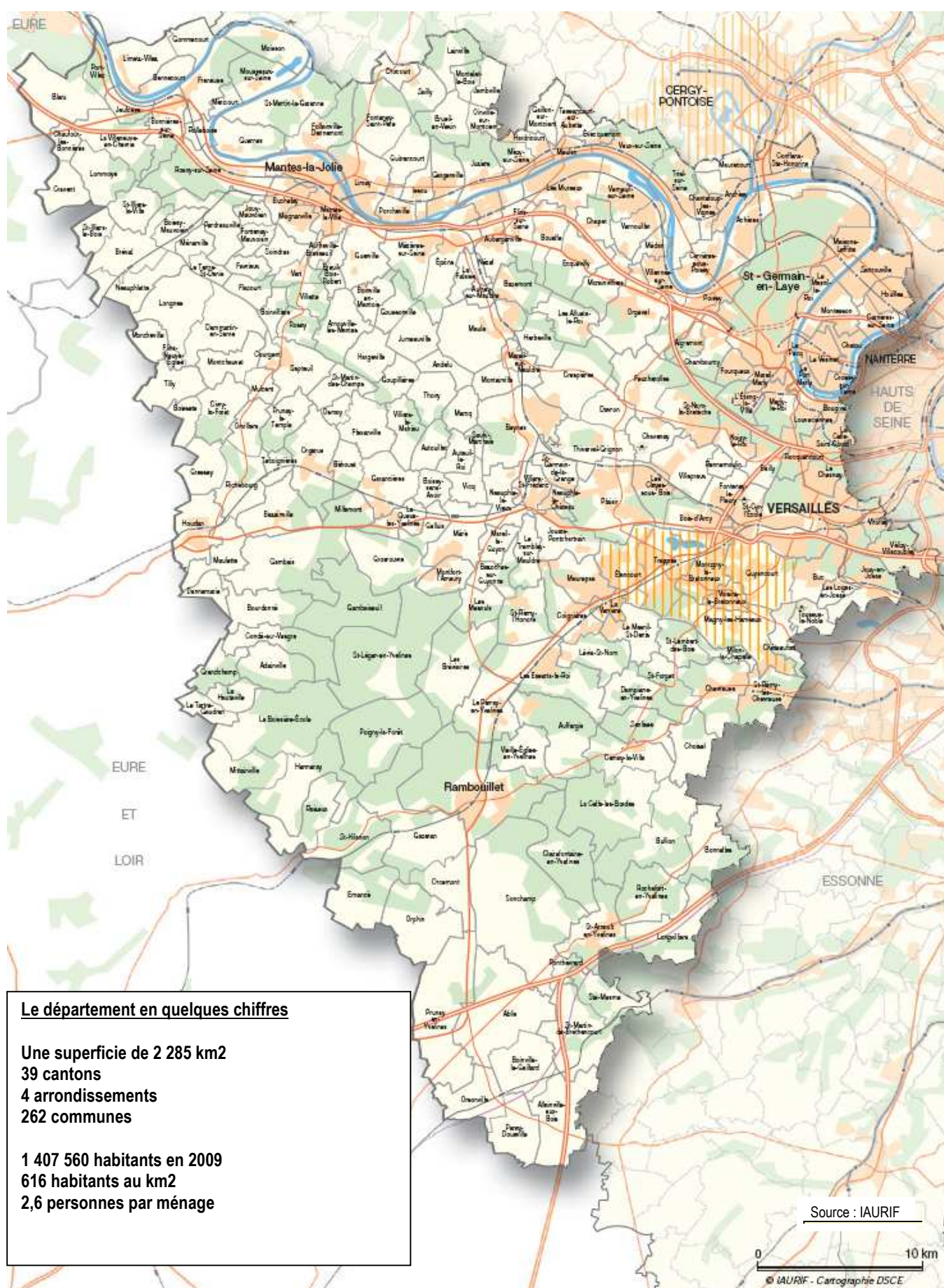
En dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux, le dispositif suivant se met en place :

- Un point fixe de garde : la Maison Médicale de Garde (MMG) de Mantes la Jolie ouverte du lundi au vendredi de 20h à 24h et le dimanche de 8h à 20h. L'accès est par principe régulé par le SAMU-Centre 15. Une convention d'orientation existe également entre le service des urgences de l'hôpital de Mantes la Jolie.
- Un effecteur mobile : la MMG Mobile Nord assure la couverture du territoire toutes les nuits (20h-08h) et les dimanches, jours fériés et ponts mobiles de 8h à 20h.

1.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Il n'y a pas de centres de santé sur le territoire.

2. LES YVELINES



2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Au 1^{er} janvier 2009, selon une estimation de l'INSEE, 1 407 560 personnes vivent dans le département des Yvelines (soit un peu de plus de 12% de la population Francilienne) répartis sur 2 285 km² (soit 19% de la superficie de l'Ile-de-France).

Les Yvelines est le département le plus peuplé de la grande couronne ainsi que le deuxième département Francilien en terme de superficie après la Seine-et-Marne.

Sa densité de population est estimée en 2009 à 616 habitants au km². La population se concentre essentiellement dans le Nord-Est du département autour des grandes agglomérations.

Population par département au 1^{er} janvier 2009

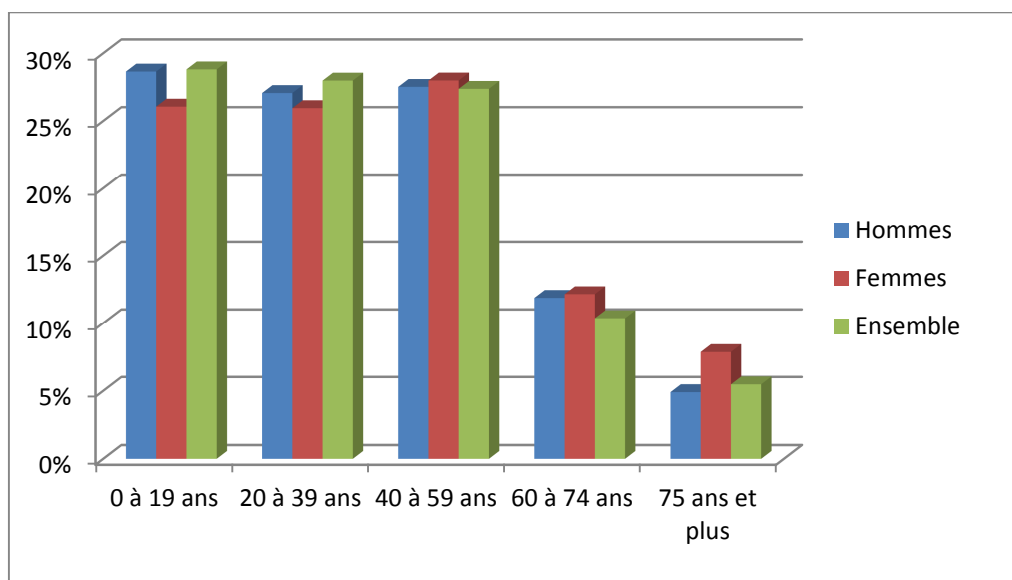
Paris	2 234 105
Hauts-de-Seine	1 561 745
Seine-Saint-Denis	1 515 983
Val-de-Marne	1 318 537
Seine-et-Marne	1 313 414
Yvelines	1 407 560
Essonne	1 208 004
Val-d'Oise	1 168 892
Ile-de-France	11 728 240

INSEE, estimations localisées de population

2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

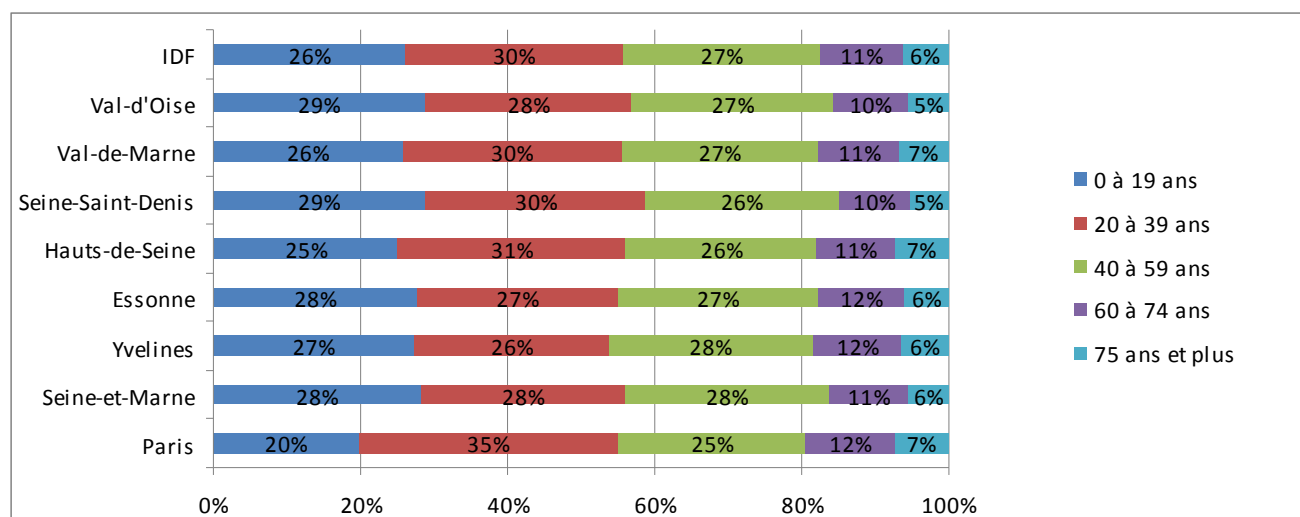
Structure par âge de la population

Structure par âge de la population en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : INSEE, recensement de la population

Structure par âge de la population des départements franciliens en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : Insee, recensement de la population

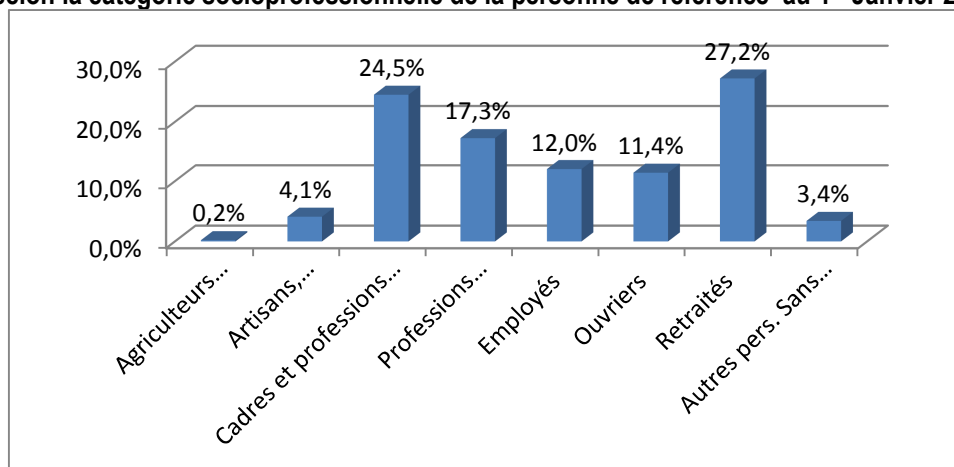
Nationalités

La population étrangère dans les Yvelines représente près de 9% de la population totale du département. Ce taux est inférieur à la moyenne francilienne qui est de 12,4%.

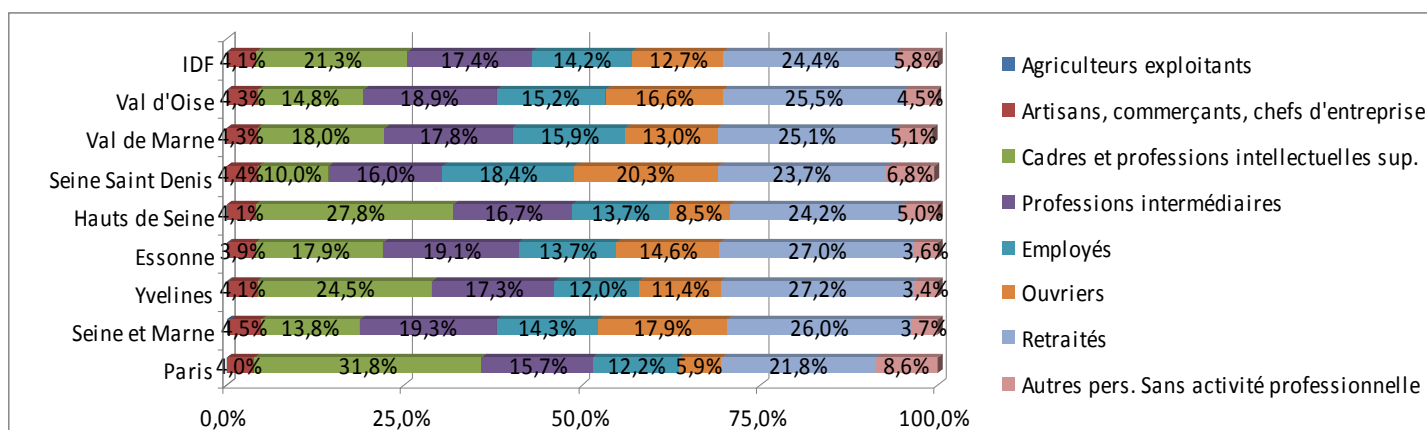
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Population des ménages

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence au 1^{er} Janvier 2009



Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en % dans les départements d'Ile-de-France au 1^{er} Janvier 2009



Composition des ménages selon le mode de cohabitation en 2009

Ensemble	100,0 %
Ménages d'une personne	28,1%
homme seul	11,5%
femme seule	16,5%
Familles	69,8%
familles monoparentales	9,1%
couples avec enfant	35,3 %
couples sans enfant	25,3%
Autres ménages	2,2%

Source : Insee, recensement de la population

Disparités

Revenus

Selon la Direction Générale des Impôts (DGI), le revenu net imposable moyen des foyers fiscaux Yvelinois en 2009 était de 34 171 euros. Ce montant est supérieur à celui de la moyenne régionale (29 808). Par ailleurs 30,5% des foyers fiscaux ne sont pas imposables.

Chômage

Au 1^{er} trimestre 2013, le département comptait 7,5% de chômeurs (9,1% en Ile-de-France).

2.2 POPULATION : ETAT DE SANTE

L'Ile-de-France est l'une des régions où le nombre de décès est le plus faible et où l'espérance de vie est la plus élevée. Cependant, les disparités entre départements sont importantes.

D'une manière générale, les départements de la petite couronne ont des taux de mortalité bien supérieurs à la moyenne régionale.

2.3 OFFRE SANITAIRE

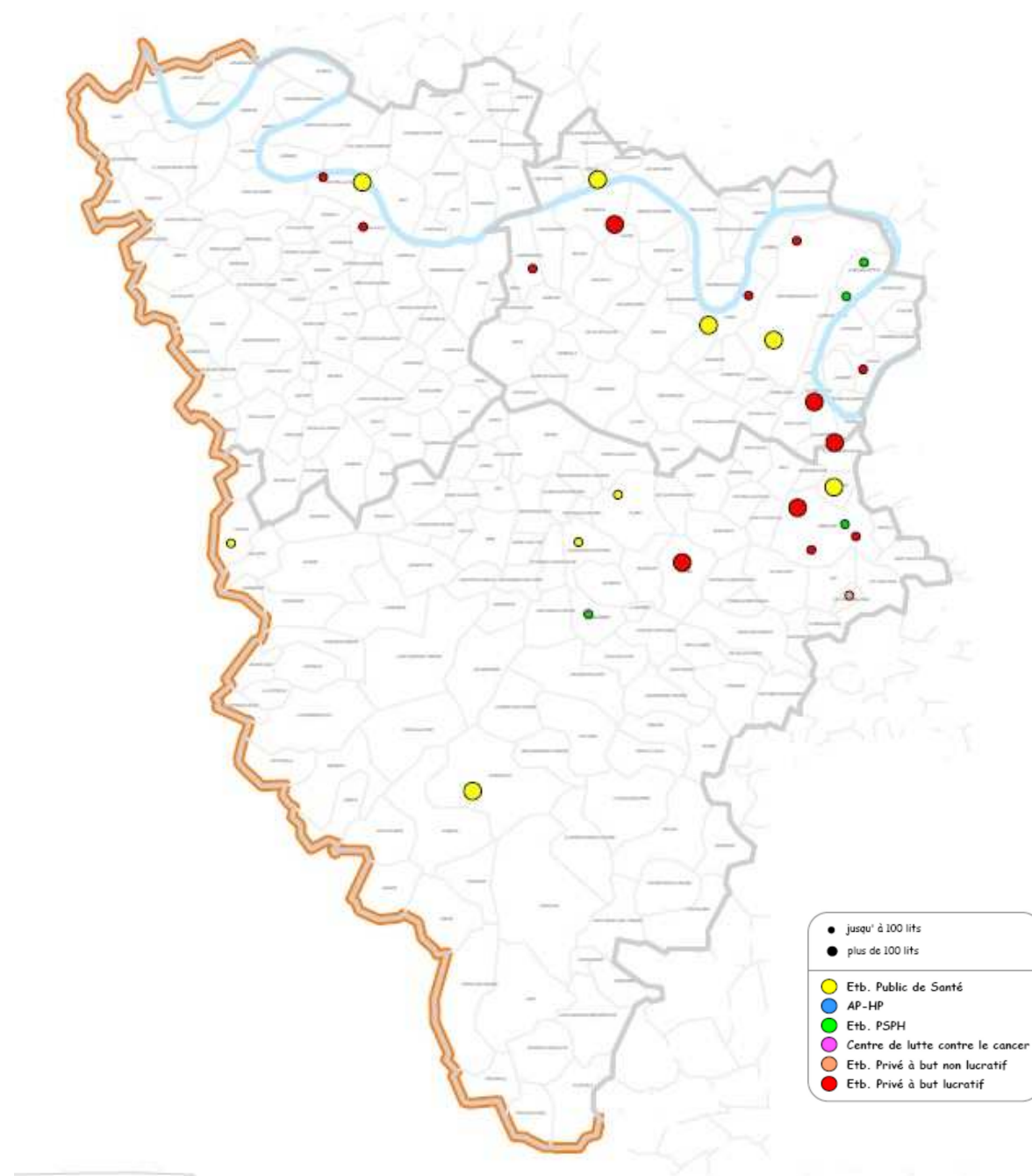
2.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

2.3.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

Le département des Yvelines compte près de 4 500 places autorisées en court séjour MCO.

Cartographie de l'offre de soins MCO

Source : ARS Ile-de-France, 2010

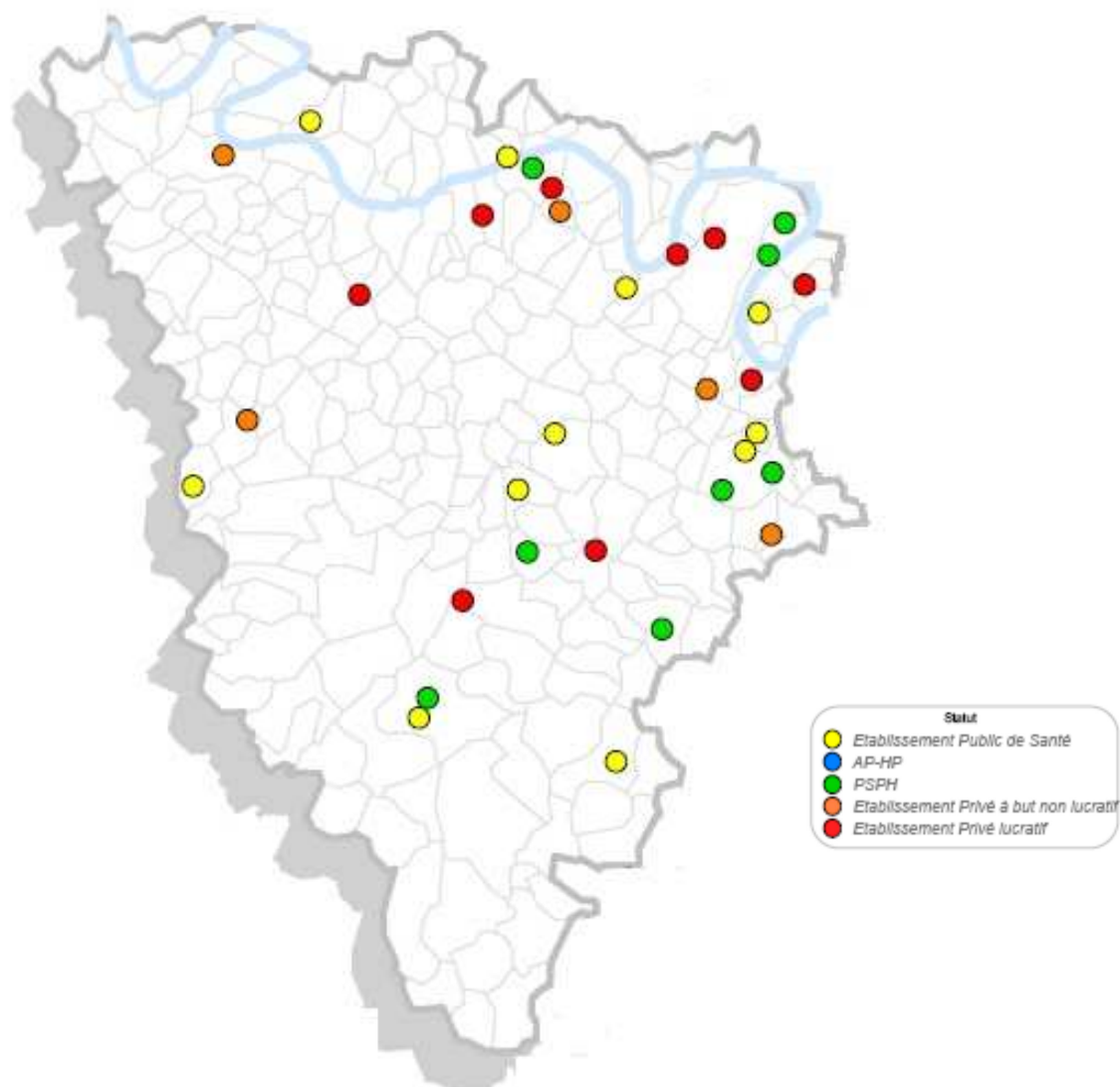


2.3.1.2 SOINS DE SUITE ET READAPTATION – SOINS DE LONGUE DUREE

Le département des Yvelines dispose près de 2 500 lits et places autorisés en Soins de suite et réadaptation.

Cartographie de l'offre de soins SSR

Source : ARS Ile-de-France, 2010



2.3.1.4 PSYCHIATRIE

En psychiatrie, le département des Yvelines dispose d'un peu plus de 1 700 lits et places autorisés dont 1 500 en psychiatrie générale.

2.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

2.3.2.1 LES MEDECINS

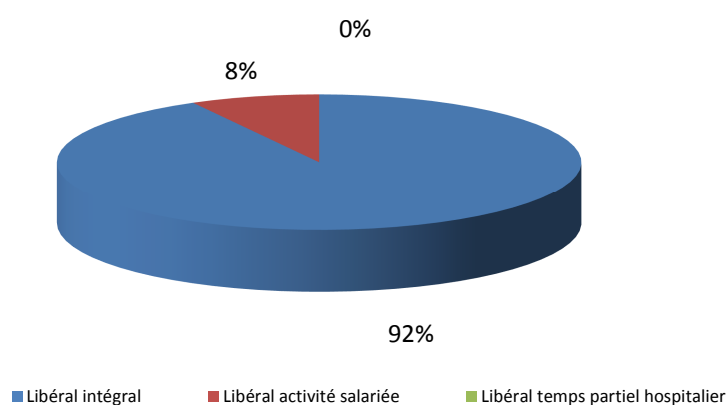
2.3.2.1.2 Les omnipraticiens

Principales caractéristiques :

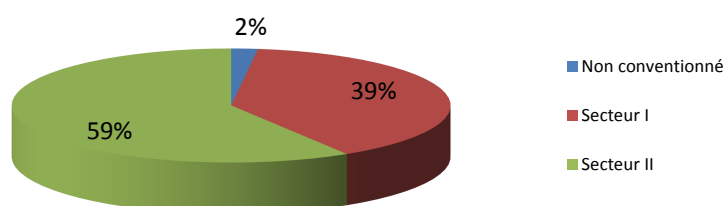
Densité pour 10 000 habitants : 8,4

Age moyen : 51,7 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	128 770

SNIR 2010

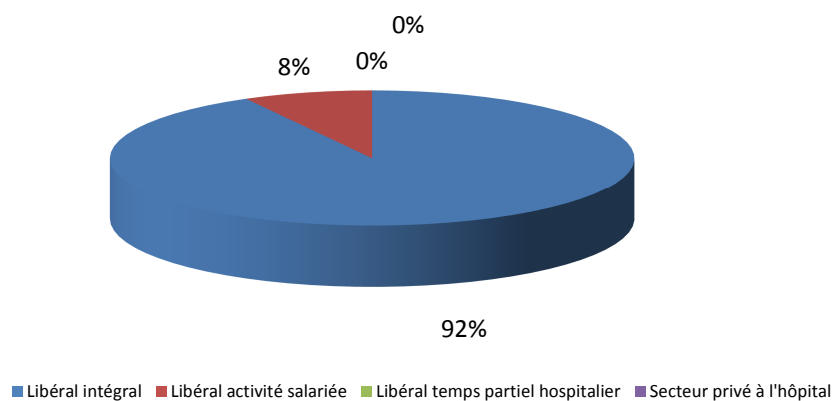
2.3.2.1.3 Les médecins spécialistes

Principales caractéristiques :

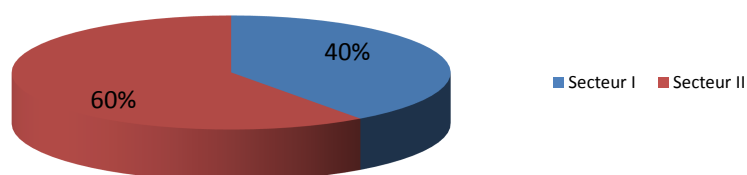
Densité pour 10 000 habitants : 9,6

Age moyen : 53 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	221 372

SNIR 2010

2.3.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

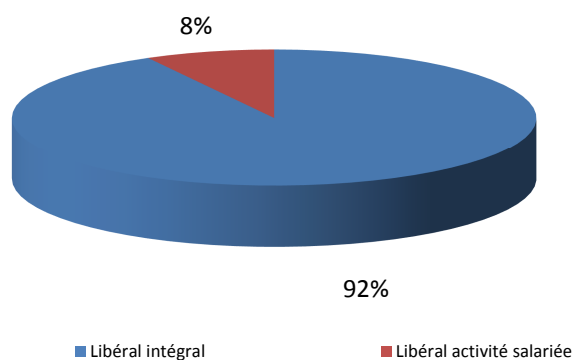
2.3.2.2.1 Les infirmiers

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 3,7

Age moyen : 45,5 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 70 852 euros
SNIR 2007

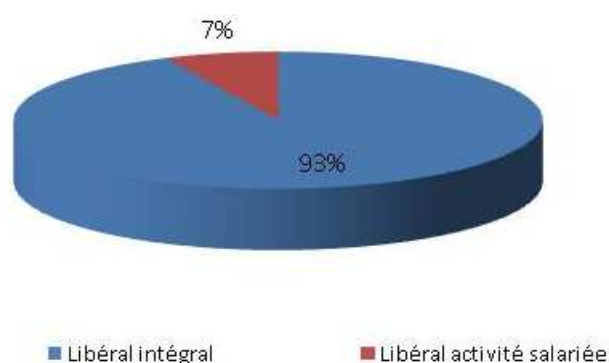
2.3.2.2.2 Les masseurs kinésithérapeutes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 7,1

Age moyen : 43,5 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 70 240 euros
SNIR 2007

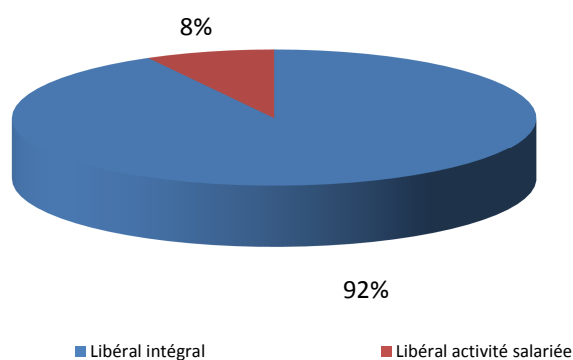
2.3.2.2.3 Les orthophonistes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 2,6

Age moyen : 44 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 45 228 euros
SNIR 2007

2.3.2.2.4 Les pédicures podologues

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 2,0

Age moyen : 40 ans.

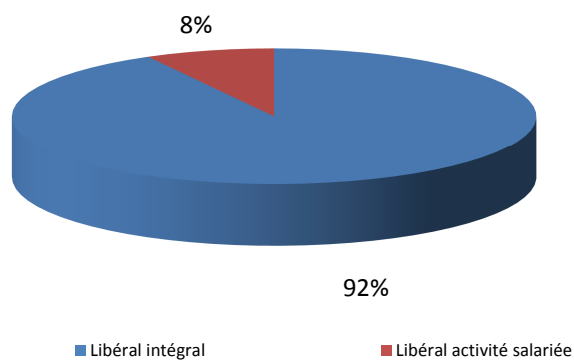
2.3.2.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET SPECIALISTES ODF

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 6,1

Age moyen : 48 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 240 290 euros
SNIR 2007

2.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Le département des Yvelines compte 13 centres de santé sur les 294 ouverts en Ile-de-France.

Dpt	Statut					Activité				Total Général
	Associatif	Public	Privé	Mutualiste	Municipal	Médecine	Dentaire	Soins infirmiers	Polyvalents	
75	47	18	3	12	13	30	16	6	42	94
77	1	2	-	2	1	2	3	0	1	7
78	5	3	-	2	3	6	2	10	3	13
91	5	6	-	1	5	3	4	4	5	17
92	10	4	-	2	24	13	6	1	21	40
93	13	2		2	52	16	13	2	39	69
94	5	4	1	2	22	11	3	4	16	34
95	5	1	3	3	7	6	4	4	6	20
Total IDF	98	40	7	26	127	87	51	31	133	294

Source : ARS Ile-de-France, 2011

2.3.4 LES RESEAUX DE SANTE

Plusieurs réseaux interviennent sur le département Yvelinois :

- les réseaux ayant une aire d'activité régionale (c'est-à-dire que toutes les communes franciliennes constituent individuellement une aire d'activité potentielle pour ces réseaux) :
 - o ARB (Bronchiolite) ;
 - o REPOP IDF (réseau de prise en charge de l'obésité) ;
 - o GIPS (réseau de prise en charge des problèmes dentaires) ;
 - o SLA IDF (Sclérose Latérale Amyotrophique) ;
 - o MORPHEE (Troubles du sommeil) ;
 - o IFIC (Troubles de l'audition)
 - o ROFSED (Drépanocytose)
 - o REVHO (Orthogénie)
 - o RESICARD (Insuffisance cardiaque)
 - o RESICARD PREVENTION (Prévention Coronaire Secondaire)

- les réseaux ayant une aire d'activité départementale :

Les Yvelines concentrent des réseaux aux thématiques très diverses : accès aux soins, périnatalité, cancérologie, addictologie, santé mentale, soins palliatifs...

On trouve notamment :

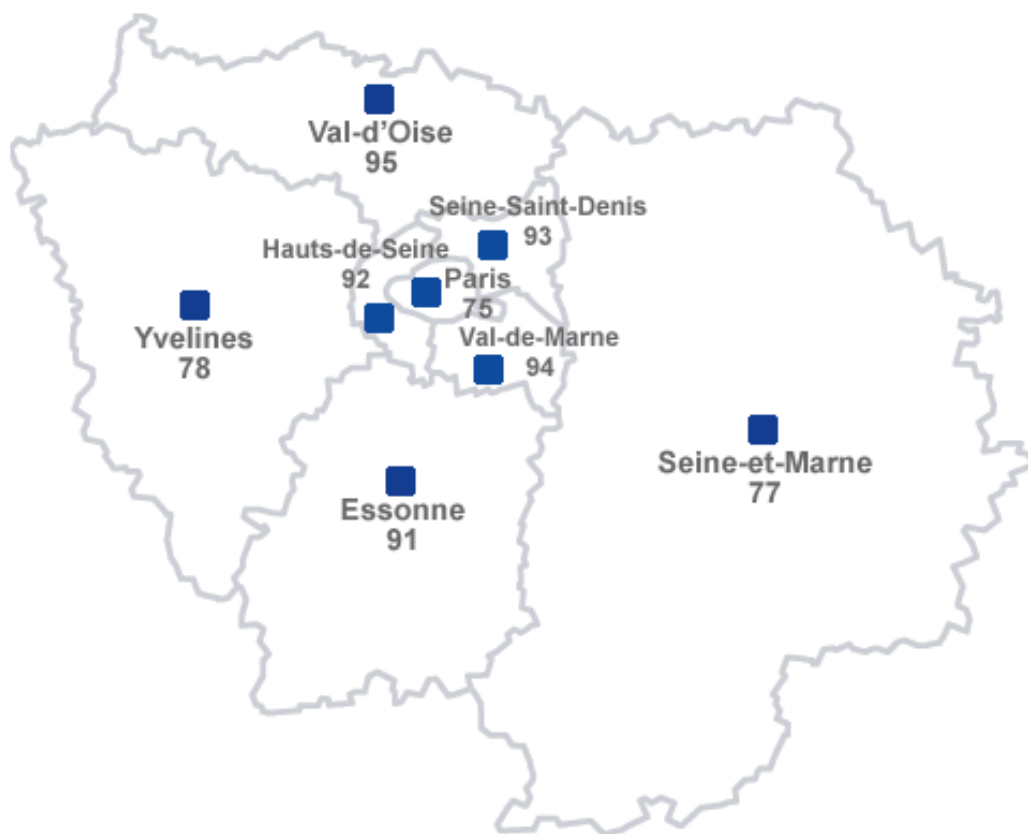
- o Cancérologie : RCYN, RYSC, ONCOGYN,
- o Accès aux soins : ASDES
- o Soins palliatifs : Le Pallium, EMILE, EPSILON
- o Santé mentale : RPSM78
- o Gériatrie : HIPPOCAMPES, GERIAPL, CARMAD
- o Périnatalité : Maternités en Yvelines, Communautés périnatales du Val de Mauldre, de Versailles, de Poissy et de Houdan

2.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS

Le dispositif :

- Sectorisation : 25 secteurs arrêtés
- Un point de garde par secteur ouvert de 9h à 13h le dimanche matin et jours fériés (pas tous fonctionnels à ce jour)
- Les MMG fixes : Les Mureaux, Mantes la Jolie et Montigny le Bretonneux
- 1 dispositif de médecins mobiles répondant les nuits, les week-ends, à la demande du centre 15 sous forme de visites à domicile (Maison Médicale Mobile Nord et Mobile Sud)
- SOS médecins 78 (basé à Marly le Roi) intervenant sur appel direct ou à la demande du centre 15 dans le cadre du dispositif médecins mobiles sur le Nord-est du département

3. LA REGION ILE-DE-FRANCE



La région en quelques chiffres

Une superficie de 12 000 km²
8 départements
317 cantons
25 arrondissements
1 281 communes dont 39 de plus de 50 000 habitants

11 728 240 au 1^{er} janvier 2009

976 habitants au km²
8,5 % de chômeurs (1^{er} trimestre 2012)

3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Composée de 8 départements et 1 281 communes, l'Ile-de-France accueille plus de 11 millions d'habitants (près de 19% de la population française).

Constituée d'une population plus jeune que la moyenne nationale, l'Ile-de-France affiche un dynamisme incontestable. Avec plus de 500 000 habitants gagnés en 6 ans, la population francilienne augmente aussi vite que celle de France métropolitaine.

Une très forte densité de population

Plus de 11 millions de personnes vivent en Ile-de-France, soit 1/5 de la population française, répartis sur un territoire de 12 000 km². Avec 976 habitants au km², l'Ile-de-France présente une densité de population largement supérieure à celle des autres régions françaises (la densité moyenne de population est de 108 habitants au km² pour l'ensemble de la France).

Cependant, les disparités spatiales sont importantes, et c'est à Paris que les densités sont les plus élevées avec près de 21 000 habitants par km².

Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, moteurs de la croissance francilienne

La croissance démographique est plus rapide en petite couronne, notamment grâce aux grandes communes en périphérie de Paris (Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Montreuil, Aubervilliers, Saint-Denis...).

Un dynamisme naturel important mais un déficit migratoire qui s'accroît

L'excédent naturel francilien reste élevé et tourne autour de 100 000 personnes par an entre 1999 et 2008.

La relative jeunesse de la population francilienne explique en partie cette forte croissance naturelle

L'importance de l'excédent naturel francilien constitue une réelle exception dans le paysage européen, puisqu'il représente à lui seul près de la moitié de l'excédent naturel de l'Union Européenne.

Cependant, la région est aussi marquée par un déficit migratoire important, notamment vis-à-vis des autres régions de l'hexagone.

En effet, si les échanges avec l'étranger sont positifs, les échanges de l'Ile-de-France avec les autres régions métropolitaines sont encore assez largement déficitaires, en particulier avec les régions du sud-est et avec celles de l'arc atlantique.

L'Ile-de-France continue donc à perdre des habitants, et notamment des personnes en âges avancés.

Un poids démographique stable

L'importance du déficit migratoire francilien freine la croissance démographique de la région. Entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2009, la population est passée de 10 952 millions à 11 728 millions, soit une augmentation de 776 000 habitants. Forte en volume, cette croissance est pourtant simplement proportionnelle au poids de la population francilienne en France.

Les données issues des collectes du recensement de la population confirment ainsi la stabilité, depuis maintenant une quarantaine d'années, du poids démographique de l'Ile-de-France, avec près de 20% de la population métropolitaine en 2009.

3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

La structure de la population francilienne se démarque de celle des autres régions par son nombre important de jeunes adultes et d'étrangers.

Une population jeune et féconde

L'Ile-de-France vieillit mais à un rythme inférieur à celui de la province, grâce à une fécondité supérieure à la moyenne nationale et un excédent naturel croissant.

De toutes les régions françaises, l'Ile-de-France est ainsi la région qui compte le plus de jeunes adultes et d'enfants et le moins de personnes âgées.

Grand foyer de formation et d'activité, lieu de concentration des emplois qualifiés, la région Ile-de-France offre un maximum d'opportunités en matière d'emploi et attire les jeunes diplômés et les actifs en recherche d'emploi.

Ainsi, en 2009, 30% de la population francilienne a entre 20 et 39 ans, contre 27% pour la France métropolitaine.

Cette prépondérance d'adultes en âge d'activité s'accompagne d'un pourcentage beaucoup plus faible des plus de 65 ans. Les départs de l'Ile-de-France en fin de vie active sont fréquents. Ainsi, en 2006, 17% de la population ont 60 ans ou plus contre 21% pour le reste de la France.

Cependant, la composition par âge des communes est très inégale. Paris attire essentiellement des jeunes adultes, en raison notamment d'une offre en matière d'études et d'emploi très diversifiée. Les communes limitrophes de Paris et les centres urbains de la grande couronne comportent davantage de familles avec enfants.

La jeunesse de la population francilienne s'accompagne d'une fécondité élevée. Ainsi, en 2007, 179 300 enfants sont venus au monde en Ile-de-France, soit un peu plus de 20% des naissances totales en métropole.

Une des principales raisons de cette fécondité élevée en Ile-de-France, est la sur-représentation par rapport à la moyenne nationale des générations en âge d'avoir des enfants.

Par ailleurs, le nombre moyen d'enfants varie fortement d'un département à l'autre. Ainsi, la fécondité est très élevée en Seine-Saint-Denis alors qu'à Paris le nombre d'enfants par femme est le plus faible. D'une manière générale, ces disparités sont à lier aux différences de structuration sociodémographique des départements franciliens.

Une proportion importante d'étrangers

L'Ile-de-France est la principale destination des étrangers arrivant en France. En 2008, les étrangers représentent 12% de la population francilienne (la moyenne française est de 8%).

Les Portugais, les ressortissants d'Afrique Subsaharienne et, dans une moindre mesure les Maghrébins, sont relativement plus présents dans la région qu'en province.

Ceux-ci se répartissent de manière inégale sur le territoire francilien. Ils sont notamment majoritaires dans le Nord-Est de la région.

3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

L'Ile-de-France compte 4,9 millions de ménages en 2006, soit 8% de plus qu'en 1999 (4,5 millions). La taille des ménages franciliens baisse de façon ininterrompue depuis les années 70, mais dans des proportions moins importantes qu'au niveau national. Les ménages franciliens comptent désormais plus de personnes qu'en province (2,34 en moyenne contre 2,31).

L'Ile-de-France est une région aux contrastes sociaux importants. Le territoire francilien est fortement divisé. Aux secteurs aisés de l'Ouest de la région s'opposent des territoires plus défavorisés à l'Est et au Nord qui accueillent beaucoup de quartiers classés en zone urbaine sensible (ZUS).

En Ile-de-France, 200 000 personnes perçoivent le RMI et plus d'un million de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui pose des problèmes particuliers d'accès aux soins. Les personnes seules (46%) et les familles monoparentales (24%) sont plus touchées par la pauvreté et vivent le plus souvent dans les départements du Nord de la région (Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise).

S'il est vrai que le revenu moyen disponible d'un ménage francilien est supérieur de près de 25% de celui d'un habitant de province, les disparités sont importantes et les écarts ont aujourd'hui de plus en plus tendance à s'aggraver.

Des structures familiales de plus en plus éclatées

Comme dans l'ensemble de la France, la proportion de petits ménages (une ou deux personnes) tend à se renforcer. En particulier, les ménages d'une personne sont fréquents dans la région en raison du nombre élevé de célibataires.

La solitude touche aujourd'hui toutes les tranches d'âges. Avec 36%, la part des personnes âgées seules de plus de 60 ans reste parmi les importantes. Cependant, elle reste celle qui a le moins augmenté au cours de ces dernières années (+6% en neuf ans contre +18% chez les moins de 40 ans).

Cependant, ce mouvement est moins marqué que dans le reste de la France et la part des grands ménages (5 personnes ou plus) reste relativement importante. Ces derniers sont devenus, en 2008, relativement plus nombreux en Ile-de-France qu'en province (8% contre 7%).

TYPE ET COMPOSITION DES MENAGES	2009
Ensemble	100,0%
Ménages d'une personne	35,7%
homme seul	15,0%
femme seule	20,7%
Familles	60,9%
dont familles monoparentales	10,0%
couples avec enfant	29,3%
couples sans enfant	21,6%
Autres ménages sans familles	3,5%

Source : recensement de la population 2009

Par ailleurs, le nombre de familles monoparentales a progressé sensiblement (+15%) mais de manière uniforme sur le territoire francilien. Ainsi, l'augmentation est beaucoup sensible dans les communes urbanisées comportant de nombreux logements sociaux, comme en Seine-Saint-Denis. De plus, dans la majorité des cas, les femmes sont plus concernées que les hommes par ce mode de vie, notamment parce qu'en cas de divorce, les femmes obtiennent plus souvent que les hommes la garde de leurs enfants.

Une forte proportion de ménages de cadres

L'Ile-de-France se démarque des autres régions par son nombre important de ménages de cadres et à l'opposé par son faible nombre de ménages d'ouvriers. La structure sociale de la région connaît une déformation « par le haut » de plus en plus marquée. La part des ménages d'ouvriers est en effet passée de 21,1% en 1982 à 12,7% en 2008, celle des cadres de 14,7% en 1982 à 21,3% en 2008.

Les employés constituent une autre catégorie fortement représentée, notamment au sein des emplois féminins.

Les particularités économiques de la région (secteur tertiaire fortement développé, concentration des sièges sociaux) conduisent à cette sur-représentation des cadres et des professions intellectuelles.

De fortes disparités socio-économiques

Les contrastes sociaux sont importants dans la région. Les cadres sont très concentrés dans l'Ouest de la région. Les ouvriers, bien qu'un peu plus dispersés, sont majoritaires en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne.

Cette division sociale du territoire n'est pas récente. Cependant, le marquage territorial a tendance à s'accroître ces dernières années, et les inégalités, notamment en termes de revenus, se sont fortement accrues.

En 2009, selon la Direction Générale des Impôts (DGI), les franciliens ont déclaré un revenu net imposable moyen de 29 808 euros.

L'Ile-de-France compte parmi les régions où les inégalités de revenus sont les plus importantes avec le Languedoc Roussillon et la Provence Alpes Côtes d'Azur.

Mais contrairement à ces deux régions, les situations diffèrent beaucoup d'un département à l'autre, depuis Paris où les concentrations de revenus sont fortes, aux départements périphériques où elles le sont moins.

Par ailleurs, les inégalités de revenus sont toutes aussi importantes au sein des communes elles-mêmes. Les départements de Paris et de la petite couronne sont peut-être plus aisés que ceux de la grande couronne, mais les disparités de revenus y sont les plus fortes.

Plus de 593 000 franciliens sont bénéficiaires d'une prestation de solidarité. Trois allocations concernent plus des trois quarts des bénéficiaires franciliens : le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation aux personnes handicapées (AAH) et l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).

Les personnes les plus concernées vivent essentiellement dans la partie Nord de la région.

Taux de chômage

Depuis 2008, le taux de chômage progresse dans toutes les régions françaises. Le taux francilien (8,5% au 1^{er} trimestre 2012) est parmi les plus faibles de l'Hexagone et place la région en 3^e position derrière la Bretagne et le Limousin. Il reste inférieur de 1,2 point au taux national.

Tous les départements franciliens sont concernés par l'augmentation du chômage avec des évolutions trimestrielles assez proches, allant de 0,4 à 0,6 point. La Seine-Saint-Denis est le seul département qui affiche un taux de chômage supérieur à 10 %. Les Yvelines et l'Essonne (avec 6,7%) conservent le taux de chômage les plus bas.

3.2 POPULATION : ETAT DE SANTE

L'état de santé des Franciliens est globalement bon. Au cours des dernières décennies, la région a vu s'améliorer, comme dans les autres régions, l'état de santé de ses habitants. L'Ile-de-France est ainsi l'une des régions où le nombre de décès est le plus faible et où l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée.

Cependant, les inégalités sociales de santé y sont particulièrement importantes, avec notamment des écarts importants de mortalité entre les départements franciliens, en partie dus au profil sociodémographique de leur population. La situation se révèle plus défavorable dans les départements du Nord et de l'Est de la région, qui concentrent des pathologies telles que le saturnisme, la tuberculose ou l'infection à VIH/SIDA.

3.3 OFFRE SANITAIRE

3.3.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

3.3.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

Une offre de soins francilienne de court séjour satisfaisante par rapport à la moyenne nationale

L'Ile-de-France compte un peu plus de 45 000 places autorisées en court séjour.

Comparée à la moyenne nationale, l'offre de soins francilienne en lits de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) est importante en termes de capacités d'hospitalisation.

3.3.1.2 L'HOSPITALISATION A DOMICILE

L'hospitalisation à domicile constitue une alternative à l'hospitalisation qui permet au malade de bénéficier des soins médicaux et paramédicaux à son domicile sur une période limitée, en fonction de son état de santé.

Près de la moitié de l'offre d'HAD nationale concentrée en Ile-de-France

45% de l'offre française se trouve en Ile-de-France (pour 19% de la population).

Pour l'essentiel, l'offre de soins en HAD relève d'établissements publics ou privés à but non lucratif. Trois structures représentent à elles seules 96% des capacités autorisées : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, les œuvres de la Croix-Rouge Saint-Simon et l'association Santé Service.

3.3.1.3 SOINS DE SUITE ET READAPTATION - SOINS DE LONGUE DUREE

Soins de suite et réadaptation : une sous-dotation régionale...

La région dispose de près de 20 000 lits et places autorisées en soins de suite et réadaptation.

La situation de l'offre de soins de suite et de réadaptation en Ile-de-France, dont les besoins augmentent avec l'accroissement des maladies chroniques et dégénératives, est moins favorable, malgré une augmentation récente des capacités. Le taux d'équipement francilien demeure inférieur au taux national, tant en soins de suite qu'en réadaptation.

3.3.1.4 PSYCHIATRIE

Une offre de soins insuffisante, notamment pour les adultes, et des inégalités entre départements

En psychiatrie, près de 15 000 lits et places étaient autorisés au 1er avril 2005 en psychiatrie générale et un peu plus de 2 500 en psychiatrie infanto-juvénile.

L'Ile-de-France est moins bien dotée que la moyenne nationale pour la prise en charge des adultes (1,23 lits et places pour 1 000 habitants contre 1,45 pour la France). De plus, même si les écarts entre départements se sont réduits ces dernières années, les écarts restent encore importants. La Seine-et-Marne reste le département le moins bien doté.

En psychiatrie infanto-juvénile, le taux d'équipement de l'Ile-de-France est égal au taux national (0,92 lits et places pour 1000 enfants âgés de 0 à 16 ans). Le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis sont les départements les moins bien équipés.

3.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE : ETAT DES LIEUX¹

3.3.2.1 LES MEDECINS

L'Ile-de-France compte un peu plus de 23 000 médecins libéraux en activité, soit une densité pour 10 000 habitants de 20,1 (18,7 en France).

La population médicale francilienne se caractérise par une densité d'omnipraticiens plus faible que la moyenne nationale et par une très forte représentation des spécialistes (57% des médecins contre 45% en France métropolitaine).

La forte proportion de médecins à exercice particulier est une autre spécificité de l'Ile-de-France.

Par ailleurs, les médecins sont plus âgés que la moyenne française et leur répartition sur le territoire francilien très inégale.

3.3.2.1.1 Les omnipraticiens

Une densité plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab
Paris	12,0
Seine-et-Marne	7,9
Yvelines	8,4
Essonne	8,2
Hauts-de-Seine	8,0
Seine-Saint-Denis	7,0
Val-de-Marne	8,1
Val-d'Oise	7,9
Ile-de-France	8,7
France	9,9

L'Ile de France compte un peu plus de 10 000 omnipraticiens en exercice. Sa densité est inférieure de près de 10% à la moyenne nationale. Paris est le département qui a la densité la plus forte, à l'inverse, la Seine-Saint-Denis possède la densité la plus faible.

646 communes franciliennes n'ont pas d'omnipraticiens mais il s'agit de petits villages en périphérie de la région.

Parmi les omnipraticiens franciliens, 18% ont un mode d'exercice particulier contre 12% en France, Paris étant le département avec la plus forte proportion de MEP (27%), le Val-de-Marne celui avec la plus faible proportion (11,7%).

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

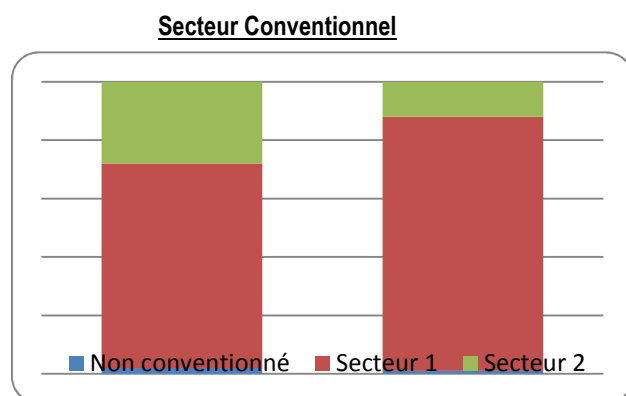
Les omnipraticiens franciliens ont en moyenne 51,9 ans (50,7 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (31,2% en Ile de France et 27,4% en France).

¹ Source : URCAM Ile-de-France, Répertoire ADELI

Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

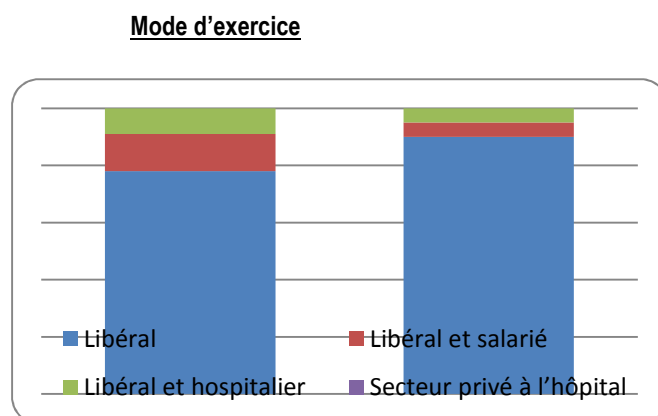
Si la densité d'omnipraticiens franciliens est plus faible que la moyenne nationale, la part du secteur II (regroupant les médecins conventionnés à honoraires libres) est quant à elle plus élevée en Ile-de-France.

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2 Honoraires libres
		Conventionnés	Avec dépassement	
Paris	6%	55%	0,4%	39%
Seine-et-Marne	0%	67%	0,0%	32%
Yvelines	2%	68%	0,0%	31%
Essonne	1%	75%	0,1%	24%
Hauts-de-Seine	3%	67%	0,2%	30%
Seine-St-Denis	0%	88%	0,0%	12%
Val-de-Marne	1%	80%	0,0%	19%
Val-d'Oise	0%	80%	0,3%	19%
Ile-de-France	2%	70%	0,2%	28%
France	1%	87%	0,0%	12%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	70%	17%	12%	0,0%
Seine-et-Marne	87%	6%	7%	0,0%
Yvelines	78%	12%	10%	0,0%
Essonne	84%	10%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	73%	17%	9%	0,0%
Seine-St-Denis	82%	11%	6%	0,0%
Val-de-Marne	77%	16%	6%	0,0%
Val-d'Oise	82%	10%	8%	0,0%
Ile-de-France	78%	13%	9%	0,0%
France	90%	5%	5%	0,0%



Des honoraires moyens inférieurs de 4% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Honoraires moyens*
Paris	105 127
Seine-et-Marne	139 386
Yvelines	128 770
Essonne	130 697
Hauts-de-Seine	124 802
Seine-Saint-Denis	152 504
Val-de-Marne	127 260
Val-d'Oise	133 709
Ile-de-France	126 772

* SNIR - 2010

3.3.2.1.2 Les médecins spécialistes

Une densité plus élevée que la moyenne nationale mais de fortes disparités :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	24,9
Seine-et-Marne	6,6
Yvelines	9,6
Essonne	7,8
Hauts-de-Seine	11,3
Seine-Saint-Denis	6,5
Val-de-Marne	8,7
Val-d'Oise	7,2
Ile-de-France	11,4
France	8,8

La région francilienne compte plus de médecins spécialistes que d'omnipraticiens libéraux : ils représentent 56% du total des médecins en exercice.

Par ailleurs, la densité de spécialistes est plus élevée que la moyenne française. Cette forte densité en spécialistes cache de fortes disparités géographiques, notamment entre Paris (où les deux tiers des médecins sont des spécialistes) et la Seine Saint Denis (où moins de la moitié des médecins libéraux sont des spécialistes).

La répartition des spécialistes est fortement corrélée avec la géographie des établissements hospitaliers et le profil social des territoires mais aussi avec la structure urbaine. Près de 70% des 1 281 communes franciliennes ne recensent aucun médecin spécialiste. La majorité d'entre elles sont des communes de moins de 1 000 habitants et rares sont celles qui dépassent les 5 000 habitants. Seules deux communes de plus de 10 000 habitants ne recensent aucun médecin spécialiste : Morangis dans l'Essonne et Villetaneuse en Seine Saint Denis.

Une évolution des effectifs contrastée selon les spécialités :

Si globalement le nombre de spécialistes a très légèrement augmenté depuis 2000, certaines spécialités médicales ont connu une diminution de leurs effectifs depuis 2000, alors que d'autres au contraire connaissent une augmentation.

Les plus fortes diminutions touchent les spécialités suivantes :

Psychiatres : -2%

Gynécologue : - 3%

Ophtalmologues : - 4%

Pédiatres : -5%

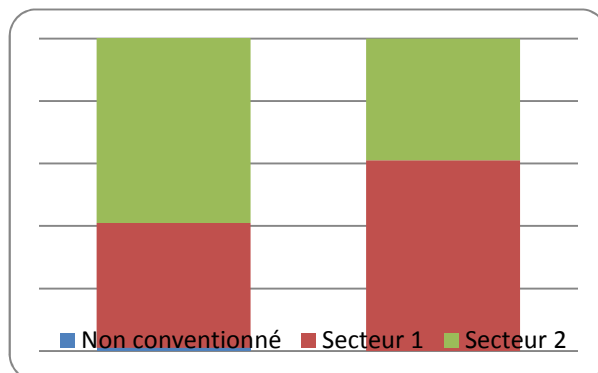
Une plus forte féminisation et âge moyen plus élevé :

Les spécialistes franciliens ont en moyenne 53,9 ans (52,3 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (36% en Ile de France et 30% en France).

Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2 Honoraires libres
		Conventionnés	Avec dépassement	
Paris	1%	27%	3%	68%
Seine-et-Marne	0%	42%	0%	58%
Yvelines	0%	39%	1%	60%
Essonne	0%	52%	0%	48%
Hauts-de-Seine	0%	36%	2%	62%
Seine-St-Denis	0%	60%	1%	40%
Val-de-Marne	0%	49%	0%	50%
Val-d'Oise	0%	49%	1%	50%
Ile-de-France	1%	38%	2%	60%
France	0%	60%	1%	39%

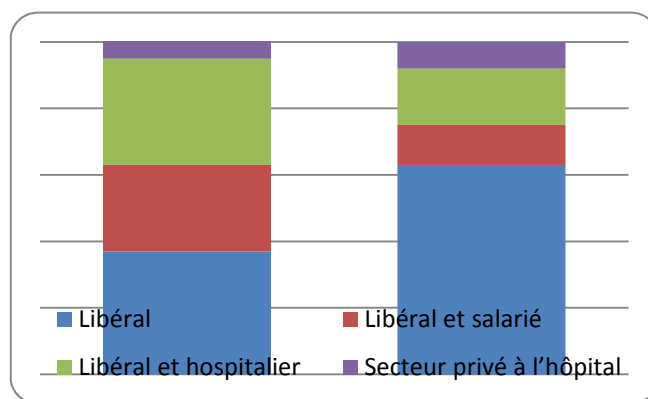
Secteur Conventionnel



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	31%	29%	35%	5%
Seine-et-Marne	50%	9%	32%	9%
Yvelines	43%	24%	28%	3%
Essonne	59%	18%	19%	3%
Hauts-de-Seine	31%	29%	37%	3%
Seine-St-Denis	42%	23%	31%	4%
Val-de-Marne	36%	33%	27%	6%
Val-d'Oise	42%	22%	30%	5%
Ile-de-France	37%	26%	32%	8%
France	63%	12%	17%	8%

Mode d'exercice



Des honoraires moyens inférieurs de 8% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

	Honoraires moyens*
Paris	199 689
Seine-et-Marne	252 309
Yvelines	221 372
Essonne	245 424
Hauts-de-Seine	229 212
Seine-Saint-Denis	252 188
Val-de-Marne	206 727
Val-d'Oise	253 124
Ile-de-France	219 205

* SNIR 2010

3.3.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

3.3.2.2.1 Les infirmiers

Une densité deux fois plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,4
Seine-et-Marne	5,5
Yvelines	3,7
Essonne	4,4
Hauts-de-Seine	2,9
Seine-Saint-Denis	3,1
Val-de-Marne	3,6
Val-d'Oise	4,4
Ile-de-France	4,0
France	9,0

L'Ile de France compte près de 5 000 infirmiers libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus de deux fois inférieure à la moyenne française.

Au contraire des médecins, c'est au centre de la région qu'apparaissent les déficits les plus importants d'infirmières libérales.

Une profession fortement féminisée et de moyenne d'âge élevée

Les infirmiers et infirmières franciliens ont en moyenne 46,3 ans (44,8 ans en France) et les femmes sont largement représentées (82% en Ile-de-France, 84% en France).

Un mode d'exercice libéral et salarié un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier
Paris	96%	4%	0,0%
Seine-et-Marne	95%	5%	0,4%
Yvelines	96%	4%	0,0%
Essonne	94%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	94%	5%	0,9%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,0%
Val-de-Marne	93%	7%	0,0%
Val-d'Oise	93%	7%	0,2%
Ile-de-France	94%	5%	0,2%
France	98%	2%	0,2%

Des honoraires moyens légèrement supérieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	75 380
Seine-et-Marne	76 583
Yvelines	70 852
Essonne	73 299
Hauts-de-Seine	86 456
Seine-Saint-Denis	86 883
Val-de-Marne	80 524
Val-d'Oise	73 323
Ile-de-France	77 313
France	73 233

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.2 Les masseurs-kinésithérapeutes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	5,3
Yvelines	7,1
Essonne	6,2
Hauts-de-Seine	7,8
Seine-Saint-Denis	4,3
Val-de-Marne	6,6
Val-d'Oise	5,8
Ile-de-France	7,2
France	7,5

L'Ile de France compte un peu plus de 8 000 masseurs kinésithérapeutes libéraux en exercice.

La densité francilienne est très proche de la moyenne française. Toutefois les densités sont plus fortes dans les grands pôles urbains de la région, Paris en premier lieu (hormis dans certaines communes notamment de Seine-Saint-Denis).

Une profession féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44 ans (42,5 ans en France) et la part des femmes est proche de celle de la France (41% en Ile-de-France, 39 % en France).

Un mode d'exercice mixte un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	92%	7%	0,3%
Seine-et-Marne	93%	5%	2,3%
Yvelines	91%	8%	0,3%
Essonne	93%	7%	0,3%
Hauts-de-Seine	89%	10%	1,3%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,2%
Val-de-Marne	93%	7%	0,1%
Val-d'Oise	90%	10%	4,5%
Ile-de-France	92%	7%	0,6%
France	96%	4%	0,7%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	63 446
Seine-et-Marne	80 326
Yvelines	70 240
Essonne	76 743
Hauts-de-Seine	72 506
Seine-Saint-Denis	95 197
Val-de-Marne	76 492
Val-d'Oise	76 754
Ile-de-France	73 073
France	76 624

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.2.3 Les orthophonistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	2,8
Seine-et-Marne	1,8
Yvelines	2,6
Essonne	2,1
Hauts-de-Seine	2,5
Seine-Saint-Denis	1,5
Val-de-Marne	2,3
Val-d'Oise	2,0
Ile-de-France	2,3
France	2,1

L'Ile de France compte un plus de 2 900 orthophonistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus élevée que la moyenne française (2,3 pour 10 000 habitants contre 2,1 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44,2 ans (41,6 ans en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>95%).

Un mode d'exercice mixte plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	69%	29%	1,6%
Seine-et-Marne	83%	11%	6,2%
Yvelines	82%	18%	0,5%
Essonne	83%	17%	0,4%
Hauts-de-Seine	71%	27%	2,3%
Seine-Saint-Denis	77%	23%	0,0%
Val-de-Marne	74%	26%	0,0%
Val-d'Oise	79%	21%	0,4%
Ile-de-France	76%	23%	1,4%
France	87%	12%	1,3%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	44 931
Seine-et-Marne	52 131
Yvelines	45 228
Essonne	47 789
Hauts-de-Seine	47 299
Seine-Saint-Denis	53 202
Val-de-Marne	49 043
Val-d'Oise	50 617
Ile-de-France	47 975
France	48 238

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.2.4 Les orthoptistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

L'Ile de France compte un plus de 500 orthoptistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est proche de la moyenne française (0,4 pour 10 000 habitants contre 0,3 en France).

On observe une présence accrue dans les pôles urbains les plus importants. Les orthoptistes sont concentrées dans les villes les plus importantes de chaque département, et notamment celles qui compte une forte présence d'ophtalmologues.

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge égale à la moyenne nationale

Les orthoptistes franciliens ont en moyenne 40 ans (tout comme en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>90%).

3.3.2.2.5 Les pédicures podologues

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,0
Seine-et-Marne	1,4
Yvelines	2,0
Essonne	1,8
Hauts-de-Seine	2,1
Seine-Saint-Denis	1,0
Val-de-Marne	1,7
Val-d'Oise	1,6
Ile-de-France	2,1
France	1,6

L'Ile de France compte un plus de 2 400 pédicures podologues libéraux en exercice.

La densité francilienne est plus élevée que la moyenne française (2,1 pour 10 000 habitants contre 1,6 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les pédicures podologues franciliens ont en moyenne 40 ans (comme en France) et la proportion de femmes est importante en Ile de France comme en France (>70%).

3.3.2.3 LES SAGES FEMMES

Une densité un peu inférieure à la moyenne nationale :

En Ile-de-France, on compte un peu plus de 2 700 sages-femmes, soit 90 sages-femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, contre 105 au niveau national.

Les disparités entre départements sont importantes : alors que Paris compte 150 sages-femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, la Seine et Marne et la Seine Saint Denis en comptent deux à trois fois moins.

Les sages-femmes ont un exercice majoritairement salarié. Un peu plus de 400 d'entre elles seulement ont un exercice libéral en Ile-de-France (soit 15%).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les sages-femmes franciliennes ont en moyenne 42 ans, et la profession est très fortement féminisée (99%), tout comme dans le reste de la France.

3.3.2.4 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET LES SPECIALISTES ODF

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	4,7
Yvelines	6,1
Essonne	5,4
Hauts-de-Seine	7,4
Seine-Saint-Denis	3,7
Val-de-Marne	5,8
Val-d'Oise	4,5
Ile-de-France	6,6
France	5,9

L'Ile-de-France compte un peu moins de 8 000 chirurgiens-dentistes et ODF libéraux en exercice, soit une densité pour 10 000 habitants de 6,6 (contre 5,9 au niveau national).

Les disparités entre département sont importantes, Paris et l'Ouest de la petite couronne étant les plus favorisés.

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

Les chirurgiens-dentistes et spécialistes ODF ont en moyenne 49 ans (47,8 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (37,8% en Ile de France et 34% en France).

Secteur d'activité : une part de dépassements un peu plus importante qu'en France

Département	Non conventionnés	Conventionnés	Conventionnés avec dépassement
Paris	4%	93%	3,4%
Seine-et-Marne	0%	100%	0,0%
Yvelines	2%	99%	0,8%
Essonne	0%	99%	1,1%
Hauts-de-Seine	4%	99%	0,9%
Seine-Saint-Denis	0%	100%	0,4%
Val-de-Marne	1%	99%	0,7%
Val-d'Oise	0%	100%	0,0%
Ile-de-France	1%	97%	1,5%
France	0%	99%	0,9%

Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	87%	12%	1%	0,3%
Seine-et-Marne	94%	4%	2%	0,0%
Yvelines	92%	7%	1%	0,0%
Essonne	94%	6%	0%	0,0%
Hauts-de-Seine	87%	12%	1%	0,0%
Seine-St-Denis	92%	7%	0%	0,0%
Val-de-Marne	88%	12%	0%	0,0%
Val-d'Oise	92%	8%	0%	0,0%
Ile-de-France	89%	10%	1%	0,1%
France	96%	3%	1%	0,1%

Des honoraires moyens équivalents à la moyenne française

Département	Honoraires moyens*
Paris	197 730
Seine-et-Marne	245 177
Yvelines	240 290
Essonne	244 916
Hauts-de-Seine	220 504
Seine-Saint-Denis	242 539
Val-de-Marne	216 644
Val-d'Oise	266 065
Ile-de-France	224 206
France	223 647

* total par APE - SNIR 2007

3.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Près de 300 centres de santé en Ile-de-France

L'Ile-de-France compte près de 300 centres de santé. Pour des raisons historiques, ces structures sont essentiellement implantées sur Paris et la petite couronne. C'est en effet au cours du 19^{ème} siècle que de nombreux « dispensaires » apparaissent notamment à Paris et dans les communes limitrophes afin de répondre aux besoins d'une population en forte croissance et de permettre aux pauvres d'accéder à l'ensemble des soins de ville.

Leur nombre a fortement diminué (au 1^{er} janvier 1993 on en dénombrait 340 centres en activité) et ce sont les centres de soins infirmiers qui ont été les plus affectés (plus de 50% d'entre eux ont fermé ces dix dernières années). Cette baisse a été particulièrement marquée en milieu rural (Seine-et-Marne, Yvelines, sud de l'Essonne, Ouest du Val-d'Oise), entraînant la quasi-disparition des centres de santé dans ces zones.

Répartition des centres de santé selon leur statut

La majorité des centres de santé sont gérés par la municipalité et près d'un centre sur trois est géré par des associations. Les autres centres sont des structures publiques gérées par l'Etat ou des établissements publics, mutualistes ou d'entreprises (exemple : aéroport de Paris).

De taille variable, ils peuvent être polyvalents, médicaux exclusifs, ou spécialisés en soins dentaires ou infirmiers.

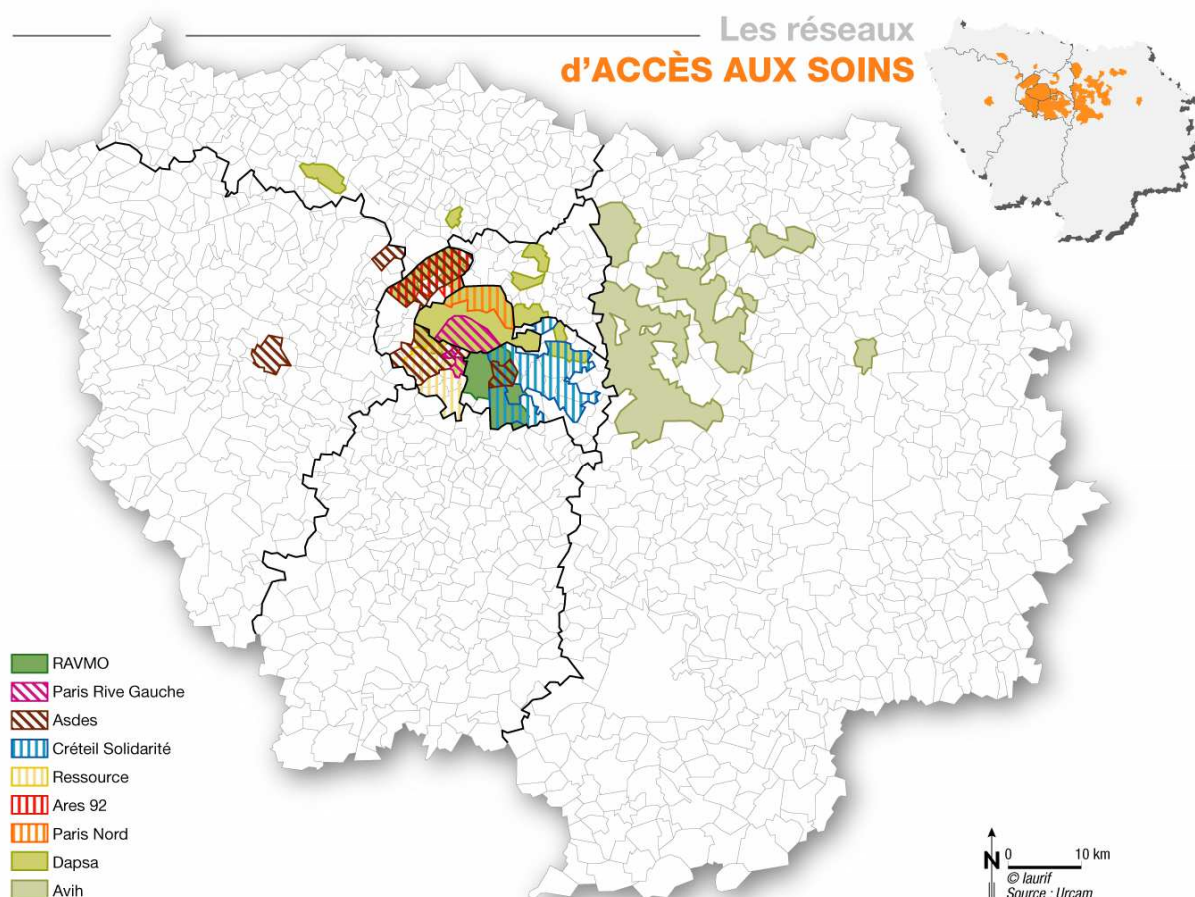
3.3.4 LES RESEAUX DE SANTE

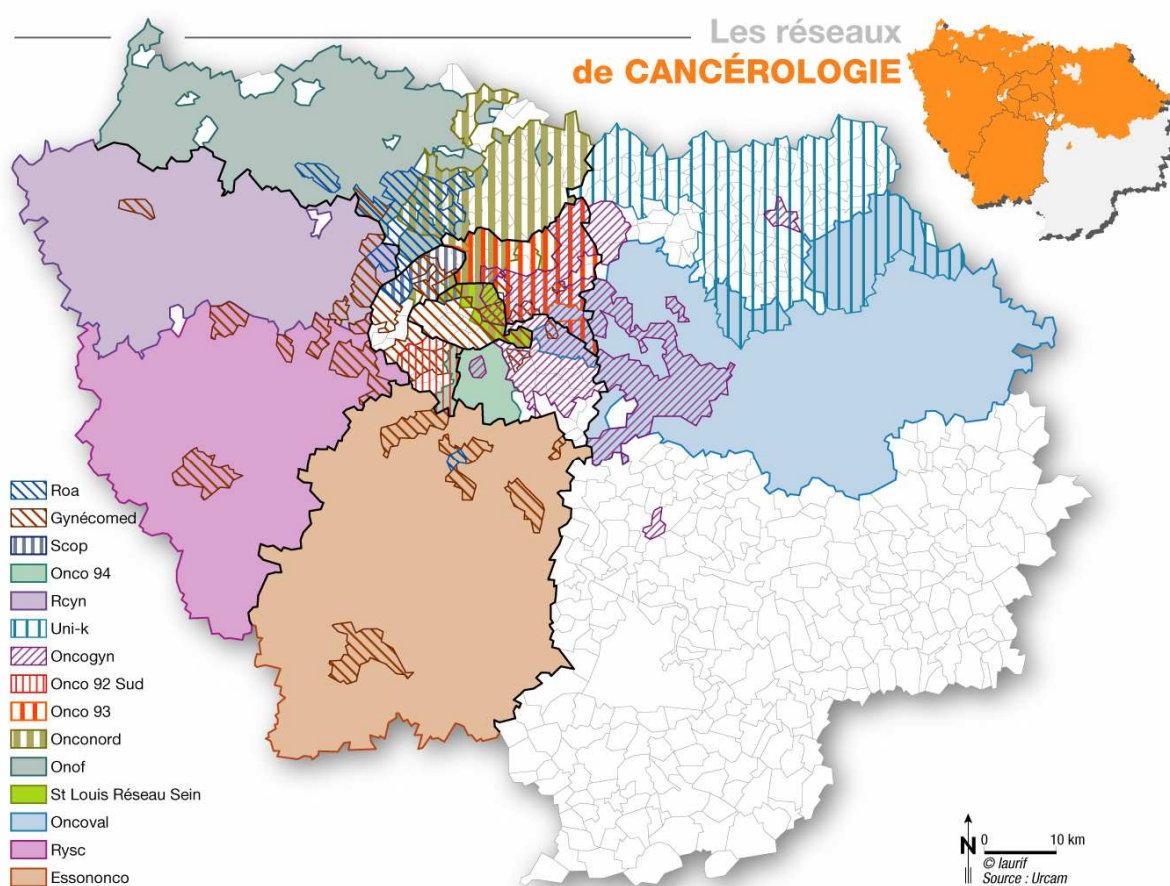
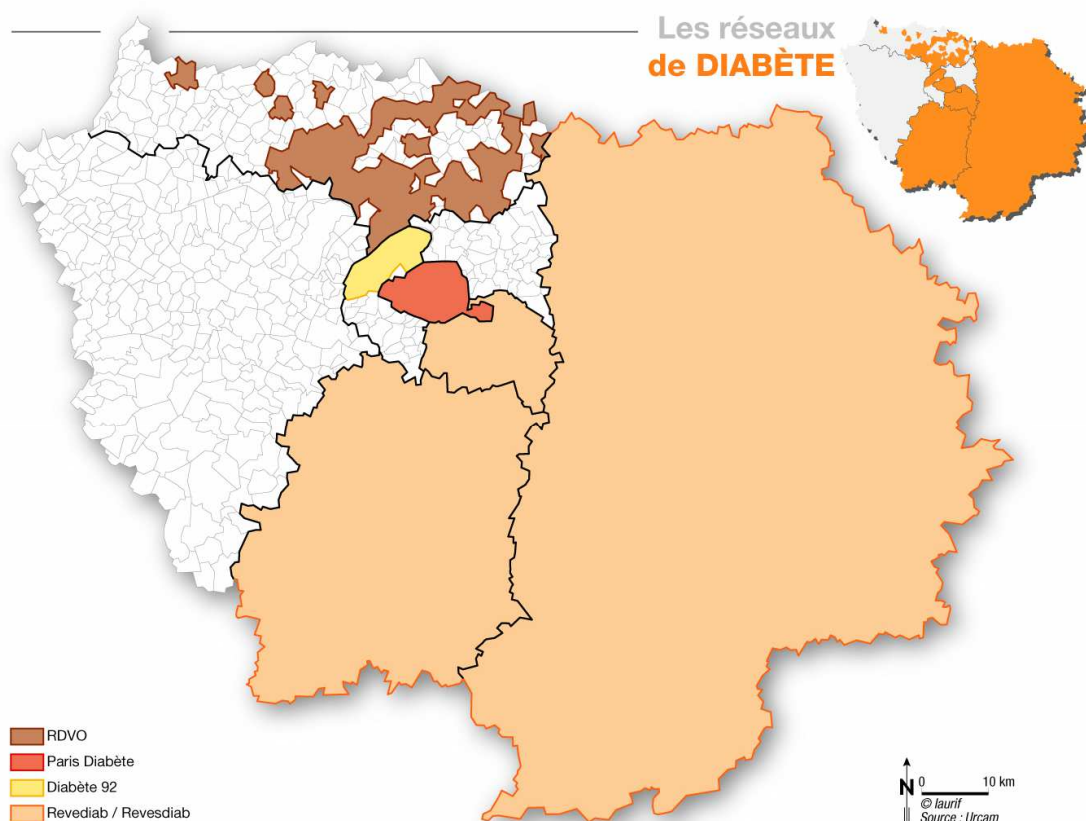
La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé définit la notion de réseaux de santé : « Les réseaux de santé ont pour objectif de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. »

Il existe plus d'une centaine de réseaux de santé en Ile-de-France.

Les réseaux sont inégalement répartis sur le territoire francilien. Paris et la petite couronne concentrent des réseaux aux thématiques très diverses : réseaux palliatifs, de gérontologie, de cancérologie, d'accès aux soins, de prise en charge du diabète de type II... Dans les autres départements, les réseaux sont plus dispersés.

Quelques exemples de réseaux de santé :





3.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS

La permanence des soins couvre les plages horaires comprises en dehors des horaires d'ouverture des cabinets libéraux et en l'absence d'un médecin traitant.

Cette mission est assurée sur les plages horaires suivantes :

- toutes les nuits de 20h à 8h du matin ;
- les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

En fonction des besoins de la population, elle peut également être assurée les samedis après-midi de 12h à 20h ainsi que les lundis, vendredis et samedis dits « de ponts ».

La région est organisée en territoires de permanence des soins, qui constituent les périmètres géographiques des différentes gardes assurées par les médecins et dont le nombre et le périmètre peuvent varier selon les horaires et selon les périodes de l'année en fonction des besoins de la population.

4. RECOMMANDATIONS

L'Association RIR Ile-de-France a animé le 12 février 2013 une réunion de restitution des éléments de diagnostic, invitant les professionnels de santé en exercice sur le territoire du Bonnièresois, en présence du Maire de Bonnières-sur-Seine et des élus.

Une vingtaine de professionnels de santé se sont libérés pour participer à cet échange et ont apporté leurs visions et réflexions sur les éléments de diagnostics présentés. Toutes les professions de santé étaient représentées permettant d'avoir une vision complète de la problématique. Cette participation démontre un intérêt certain des professionnels de santé pour le sujet et leur volonté d'échanger avec les élus.

De cet échange, il ressort une réelle préoccupation des professionnels de santé pour le renouvellement de l'offre de soins sur le territoire toutes professions confondues.

Par ailleurs, certains professionnels de santé témoignent des difficultés qu'ils rencontrent à répondre avec régularité à la demande (médecins généralistes, masseurs kinésithérapeutes, orthophoniste).

La perception des professionnels de santé reflète justement les éléments de diagnostic du Bonnièresois avec une situation qui si elle n'est pas immédiatement catastrophique pourrait le devenir dans les toutes prochaines années compte tenu de la pyramide des âges des médecins (57 ans d'âge, 50 % ont plus de 60 ans). Les 3 à 5 prochaines années vont voir se creuser très rapidement les effectifs et poser un problème grandissant d'accès aux soins de proximité pour la population.

Les départs programmés de certains professionnels de santé fragilisent particulièrement les structures collectives dans lesquelles ils exercent aujourd'hui, laissant leurs associés seuls pour absorber les frais. Une structure de cinq médecins généralistes à Bonnières-sur-Seine a été identifiée comme fragile sur le territoire (avec un départ programmé pour 2013 et deux autres pour 2014).

Au-delà des débats sur la situation nationale, et des difficultés liées à l'exercice libéral des différentes professions, la majorité des professionnels présents s'accordent à penser que leurs modalités d'exercice actuelles ne sont pas celles qui permettront l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Il ressort que l'exercice solitaire libéral n'est pas majoritairement attractif pour la plupart des jeunes. Aujourd'hui, les jeunes soignants souhaitent se diriger vers une pratique médicale plus collective et mieux organisée au sein de cabinets de groupe multidisciplinaires, libérant ainsi du temps pour leur vie personnelle, une meilleure coordination des soins, et des échanges de pratique plus fréquents.

Pour autant il devient de plus en plus difficile pour les professionnels de santé de créer seuls de tels cabinets. La réflexion engagée avec la collectivité doit notamment à ce titre porter sur la possibilité de mettre à disposition des surfaces aux normes ERP et à des conditions de loyer ou d'acquisition modérées, permettant l'équilibre économique de ces structures. Cette réflexion doit s'engager dès aujourd'hui par le biais des professionnels de santé plus expérimentés, déjà installés, qui réaliseront les regroupements avant de passer progressivement le relais à leurs successeurs. Les formes juridiques doivent alors être adaptées à la transition générationnelle.

Ces cabinets de groupe pourront être des lieux de formation privilégiés pour les étudiants, favorisant ainsi leur intégration progressive au sein de ces structures, facilitant le relais entre les générations entrantes et sortantes. Ils permettront notamment d'accueillir et d'encadrer les stagiaires professionnels de santé, sans doute la meilleure voie d'intégration au groupe médical.

Dans cette logique de regroupement, il conviendra de préserver l'existant en associant en priorité les professionnels en exercice sur le territoire et en évitant les distorsions pouvant fragiliser certaines structures, ou professionnels de santé. De même les logiques de proximité et de déplacement devront être réfléchies, plus particulièrement dans le cadre du maintien à domicile et du vieillissement de la population.

Les suites du diagnostic partagé :

En conclusion de cette première réunion, les professionnels de santé participants désirant poursuivre la discussion ont manifesté par écrit leur intérêt. Quatorze professionnels de santé ont retourné leur fiche contact.

Poursuivre le dialogue entre les professionnels de santé et la ville :

Le 18 avril 2013, les équipes RIR Ile-de-France ont réuni les professionnels de santé ayant manifesté leur volonté à poursuivre. Lors de cette seconde réunion, les professionnels de santé présents ont marqué leur volonté de s'engager dans une démarche globale de santé pour offrir la meilleure prise en charge aux habitants de Bonnières sur Seine et de préparer l'avenir ensemble.

Pour exprimer le besoin collectivement les professionnels de santé se sont regroupés sous une forme associative en créant le 17 juillet 2013 une Association loi 1901 « Conférence Médicale des Portes de l'Ile-de-France » qui a pour intention de :

- d'être l'interlocuteur professionnel médical et paramédical des institutions et collectivités;
- de définir collectivement les volets d'un plan d'actions au travers d'un projet de santé pour le territoire ;
- d'étudier les solutions concrètes d'exercice regroupé des professionnels de santé et les différents moyens pour coordonner les prises en charge ;
- d'assurer la pérennité, l'amélioration et l'adaptation du projet de santé à son environnement.

A ce stade l'Association « Conférence Médicale des Portes de l'Ile-de-France » constitue un interlocuteur professionnel et pertinent pour poursuivre les discussions avec les élus.

Travailler l'attractivité du territoire et répondre aux aspirations des jeunes professionnels de santé :

La possibilité d'identifier des surfaces permettant l'exercice regroupé des professionnels de santé libéraux sur le territoire de Bonnières sur Seine est actuellement en cours de réflexion avec les élus.

Sous réserve d'une volonté politique et d'une adhésion des professionnels de santé, les équipes RIR Ile-de-France proposent d'engager les parties volontaires dans la conduite d'une étude de faisabilité pour préparer l'avenir de l'offre de soins sur le territoire de Bonnières sur Seine.

Cette étude de faisabilité permettra notamment de définir pour chaque projet :

- Un projet de santé coordonné entre les équipes médicales
- Une organisation pertinente de chaque structure
- Un programme architectural
- Un montage juridique
- Un chiffrage économique

Cette étude de faisabilité pourrait faire l'objet d'une prise en charge par l'Agence Régionale de Santé sous réserve de présentation d'un dossier argumenté déposé par les porteurs de projet locaux.

Les équipes RIR Ile-de-France restent à votre entière disposition pour vous apporter les éléments complémentaires permettant une meilleure compréhension des enjeux du projet.